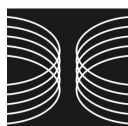

CAHIER D'ACCOMPAGNEMENT POUR L'ÉVALUATION DES EFFETS D'UNE



Initiatives de travail de milieu
auprès des aînés vulnérables

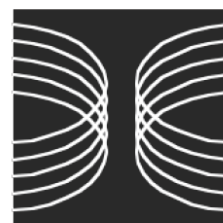


Association québécoise des centres communautaires pour aînés
Quebec Association of Senior Centres

PRÉSENTATION DU CAHIER D'ACCOMPAGNEMENT POUR L'ÉVALUATION DES EFFETS D'UNE ITMAV	1
DÉFINITION DES ITMAV	2
ÉTAPES DE L'ÉVALUATION DES EFFETS D'UNE ITMAV	3
CADRE LOGIQUE GÉNÉRAL DES ITMAV	4
VOTRE CADRE LOGIQUE	5
CADRE D'ÉVALUATION DES EFFETS DES ITMAV	6
VOTRE CADRE D'ÉVALUATION	7
OUTIL POUR LA PRÉPARATION DE LA COLLECTE DE DONNÉES	8
OUTIL POUR LA RÉDACTION DU RAPPORT D'ÉVALUATION	9

ONGLET 1

**PRÉSENTATION DU CAHIER
D'ACCOMPAGNEMENT POUR
L'ÉVALUATION DES EFFETS
D'UNE ITMAV**



AQCCA
QASC

AVANT-PROPOS

Une nouvelle pratique émerge dans le domaine de l'intervention auprès des aînés depuis une dizaine d'années. Il s'agit du travail de milieu auprès des aînés en situation de vulnérabilité ou à risque d'exclusion. Sensible à cette réalité du travail auprès des aînés, l'Association québécoise des centres communautaires pour aînés (AQCCA), unique regroupement provincial représentant les centres communautaires pour aînés à travers le Québec, a mis sur pied un projet visant à consolider les initiatives de travail de milieu auprès des aînés vulnérables (ITMAV). Le présent document s'inscrit dans cette démarche, dans la mesure où il s'agit d'un cahier d'accompagnement pour l'évaluation des effets d'une ITMAV.

Brièvement, on peut dire que l'évaluation est une démarche qui consiste en une analyse visant à porter un jugement sur le fonctionnement, les résultats ou encore les effets d'un projet, d'un programme ou comme c'est le cas ici, d'une initiative. Ce processus comprend à la fois la collecte et l'analyse des données ou des informations pertinentes. Il peut porter sur divers aspects de l'intervention (ex. orientations, logique d'intervention, processus de mise en œuvre, pertinence et effets/impacts). Notons également que le processus d'évaluation a une balise temporelle. En effet, l'évaluation porte sur les activités effectuées dans le cadre d'un projet ou d'une initiative sur une période de temps prédéterminée (ex.: six mois, un an, deux ans).

Tel que précisé précédemment, le cahier d'accompagnement s'applique à une démarche d'évaluation d'effets. Plus spécifiquement, il vise à faciliter et à guider la démarche d'évaluation des effets d'une initiative de travail de milieu sur une population spécifique d'aînés fragilisés ou en situation de vulnérabilité. Le Cadre d'évaluation des effets des ITMAV (Onglet 6) est l'élément central du cahier d'accompagnement pour l'évaluation des effets d'une ITMAV. Par ailleurs, d'autres volets importants sont abordés, tels que le processus d'évaluation lui-même (Onglet 3), les éléments qui constituent l'essence des ITMAV (Onglets 2 et 4 du cahier), de même que les méthodes de collecte de données (Onglet 8) ainsi que la rédaction du rapport d'évaluation (Onglet 9). Précisons également qu'afin de tenir compte de la complexité du travail effectué dans le cadre d'une ITMAV, un souci particulier a été porté à l'identification d'indicateurs de résultats à la fois qualitatifs et quantitatifs. Enfin, notons que le succès d'une évaluation dépend non seulement du sérieux avec lequel est menée cette démarche, mais également des actions entreprises une fois l'évaluation terminée. En effet, la façon dont les résultats, constats et recommandations émanant de l'évaluation seront pris en compte pour orienter, et le cas échéant, réorienter l'intervention et le fonctionnement de l'initiative sera déterminante pour juger du succès de la démarche d'évaluation. Bref, la finalité d'un processus d'évaluation est de faciliter la prise de décision concernant soit la mise en œuvre, l'orientation future et les pratiques d'un projet ou d'une initiative.

PRÉSENTATION DES ONGLETS

Il est d'abord important de préciser que ce cahier a été élaboré afin **de soutenir les organismes porteurs d'ITMAV dans une démarche d'évaluation des effets de leur initiative**. Dans cette perspective, sont présentés, dans le Cahier d'accompagnement, un processus et des outils d'évaluation à même d'accompagner les organisations dans l'évaluation d'une ITMAV.

En fonction des ressources dont ils disposent, des objectifs de leur initiative ou d'autres variables, les organismes porteurs d'ITMAV devraient s'approprier ce cahier et modeler une démarche d'évaluation adaptée à leur réalité. Par exemple, un organisme pourrait décider de limiter le nombre d'effets qui seront évalués lors d'une première évaluation ou encore, choisir de limiter les groupes cibles à consulter dans le cadre de l'évaluation.

Néanmoins, il est important de considérer que ce Cahier d'accompagnement a été élaboré pour l'évaluation spécifique des effets des ITMAV et que son application devrait être favorable au maintien et à l'augmentation des effets visés par les initiatives.

Voici, décrits sommairement dans les lignes suivantes, les six volets contenus dans le Cahier d'accompagnement pour l'évaluation des effets d'une ITMAV.

ONGLET 1 : PRÉSENTATION DU CAHIER D'ACCOMPAGNEMENT POUR L'ÉVALUATION DES EFFETS D'UNE ITMAV

Il s'agit du présent document, consacré à décrire, sommairement, les différents outils qui composent le Cahier d'accompagnement pour l'évaluation des effets d'une ITMAV.

ONGLET 2 : DÉFINITION DES ITMAV

Ce document présente certains éléments communs aux ITMAV, soit des éléments d'une définition globale et les grandes familles d'ITMAV.

ONGLET 3 : ÉTAPES DE L'ÉVALUATION

Ce document présente les grandes étapes de la démarche d'évaluation des effets d'une ITMAV. Les étapes abordées vont de la préparation de l'évaluation, à l'analyse et la rédaction du rapport d'évaluation, en passant par la collecte de données. Cet outil vise à présenter une vue d'ensemble de la démarche évaluative aux responsables de l'évaluation, mais plusieurs informations détaillées en regard de chacune des étapes de l'évaluation sont aussi abordées dans ce document.

ONGLETS 4 : CADRE LOGIQUE GÉNÉRAL DES ITMAV

Ce document présente le Cadre logique général des ITMAV. Ce cadre logique a été élaboré en tenant compte de la diversité des initiatives. Il détaille : la raison d'être, les cibles, les objectifs, la nature, les clientèles, les intrants, les activités, les effets et les impacts des ITMAV.

ONGLETS 5 : VOTRE CADRE LOGIQUE

Ce document consiste en un modèle de cadre logique à compléter par les organismes porteurs d'ITMAV. Les personnes chargées de l'évaluation d'une ITMAV pourront en effet compléter ce modèle en se référant à leur ITMAV et au Cadre logique général des ITMAV (Onglet 4). Cette démarche permettra de jeter les bases de l'évaluation et d'assurer l'identification claire des objets de l'évaluation.

ONGLET 6 : CADRE D'ÉVALUATION DES EFFETS DES ITMAV

Le Cadre d'évaluation des effets des ITMAV est l'outil central de la démarche d'évaluation. Ce cadre d'évaluation général a été élaboré en tenant compte de la diversité des ITMAV. Dans cet outil sont présentés, pour chacun des effets ciblés, les questions d'évaluation, les résultats ciblés par l'évaluation, les indicateurs de résultats et les sources d'évaluation à envisager dans le cadre de la démarche évaluative.

ONGLET 7 : VOTRE CADRE D'ÉVALUATION

Ce document consiste en un modèle de cadre d'évaluation à compléter par les responsables de l'évaluation d'une ITMAV. Au même titre que pour le modèle de cadre logique (Onglet 5), les responsables de l'évaluation devraient reporter, dans ce modèle de Cadre d'évaluation les effets, les indicateurs de résultats et les sources d'évaluation qui seront ciblés par leur démarche d'évaluation.

ONGLET 8 : OUTIL POUR LA PRÉPARATION DE LA COLLECTE DE DONNÉES

L'outil pour la préparation de la collecte de données présente un classement des indicateurs de résultats par source de données, soit le travailleur de milieu, les partenaires, les aînés, la documentation relative à l'ITMAV, etc. Le document aborde également les méthodes de collecte de données qui s'offrent aux responsables de l'évaluation en regard de chacune des sources de données (entrevues, groupe de discussion, enquête par questionnaires, etc. Ce

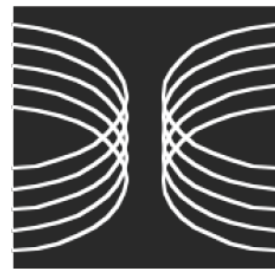
document devrait être particulièrement utile lors de l'élaboration des outils de collecte de données.

ONGLET 9 : OUTIL POUR LA RÉDACTION DU RAPPORT D'ÉVALUATION

L'Outil pour la rédaction du rapport d'évaluation consiste en une suggestion de canevas pour le rapport d'évaluation. Le document présente des informations quant à la division du rapport d'évaluation de même que sur le traitement des informations compilées dans le cadre de l'évaluation.

ONGLET 2

DÉFINITION DES ITMAV



AQCCA
QASC

1. ÉLÉMENTS D'UNE DÉFINITION GLOBALE DES ITMAV¹

La grande variété des initiatives mises en œuvre par les organismes communautaires en matière de travail de milieu auprès des aînés rend difficile l'adoption d'une définition concise des ITMAV. Par ailleurs, des éléments communs à ce type d'initiatives apportent certains éléments de définition.

D'une part, l'ensemble de ces initiatives vise à repérer des aînés en situation de vulnérabilité ou à risque de fragilisation et à établir avec eux un lien de confiance, afin de leur offrir un accompagnement, à travers des stratégies d'actions ayant une portée individuelle ou collective, ou mixte (c'est-à-dire par l'usage d'une combinaison de stratégies à portée individuelle et collective).

Ces initiatives visent à favoriser, chez l'aîné en situation de vulnérabilité, une connexion ou une reconnexion aux ressources de son milieu, leur inclusion ou leur ré-inclusion sociale, le développement de son pouvoir d'agir individuel ou collectif (empowerment) et plus généralement, l'amélioration de sa qualité de vie.

De plus, étant donné que les contacts sociaux permettent de diminuer une partie des facteurs liés à la vulnérabilité d'un individu fragilisé, « les interventions de milieu doivent en priorité combattre l'isolement social des aînés en centrant leurs actions sur les clientèles les plus susceptibles d'être vulnérables ».²

Émanant du milieu communautaire, les ITMAV prennent principalement la forme d'activités de « reaching out » effectuées par un ou plusieurs intervenants de milieu³. L'intervenant de milieu doit posséder une bonne connaissance des ressources communautaires, institutionnelles et privées qui sont présentes sur son territoire d'intervention étant donné qu'il doit agir en complémentarité avec les ressources disponibles dans le milieu dans une approche de collaboration avec d'autres acteurs. « L'intervenant de milieu agit comme un pont, un passeur, un intermédiaire et peut ainsi devenir un agent d'inclusion ou un agent de changement visant l'inclusion ou la ré-inclusion des aînés exclus. »⁴

Par nature, les ITMAV sont très diversifiées étant donné que les stratégies d'actions déployées doivent tenir compte de divers éléments qui vont influencer la façon dont va se faire l'intervention. D'une part, elles vont varier en fonction des besoins spécifiques

¹ À moins d'une mention contraire, la présente section s'inspire du document suivant :
TRUCHON, Martin (2011) *Cadre théorique des initiatives de travail de milieu auprès des aînés vulnérables*. Montréal.

² TRUCHON, Martin (2011) *Op.cit* : p.72.

³ Dans certains cas des interventions ou des activités sont effectuées par des bénévoles, des stagiaires ou un membre du personnel de l'organisme porteur ou fiduciaire de l'ITMAV qui n'a pas de poste d'intervenant de milieu.

⁴ TRUCHON, Martin (2011) *Op.cit* : p.69.

des aînés qu'elles tentent de rejoindre. D'autre part, elles vont prendre en compte aussi les particularités des milieux de vie des aînés :

- Aînés vivant en milieu urbain, semi-urbain ou rural;
- Aînés résidant en HLM, en résidences privées ou publiques pour aînés, en chambres louées, en appartements ou en maisons unifamiliales.

Enfin, les stratégies utilisées ainsi que les activités déployées vont dépendre des caractéristiques des organismes qui portent les ITMAV. Nommons, entre autres :

- Le degré d'expérience de l'organisme en matière d'ITMAV (nombre d'années d'implantation du projet)
- La grande famille d'initiative à laquelle se rattachent les méthodes utilisées dans le cadre du travail de milieu :
 - Interventions collectives;
 - Interventions individuelles;
 - Mixtes.
- Le degré d'urbanisation du milieu dans lequel évolue l'organisme :
 - Grand centre urbain;
 - Semi-urbain;
 - Rural.
- Le type d'organisme :
 - Centre communautaire qui peut recommander les aînés aux services offerts dans ses locaux;
 - OBNL ayant ses locaux dans un HLM;
 - Autre type d'organisme.
- Le milieu d'intervention privilégié :
 - Intervention « multi-milieux »;
 - Intervention concentrée dans un seul milieu (ex. : un HLM).
- La taille de l'organisme ou l'ampleur de l'ITMAV, les ressources financières disponibles et les ressources humaines dédiées au projet, leur ancienneté au sein de leur poste ainsi que le taux de roulement des travailleurs de milieu.

2. LES GRANDES FAMILLES D'ITMAV

Les diverses initiatives peuvent être regroupées en trois principales familles ou catégories, qui sont fonction de la nature individuelle ou collective des interventions. Ainsi :

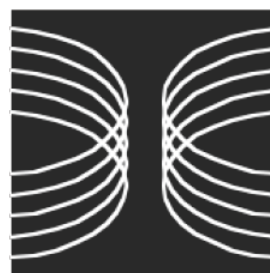
- 1) « Une première famille regroupe les initiatives qui misent exclusivement, ou principalement sur les interventions **individuelles** [...].
- 2) La deuxième famille regroupe les initiatives qui misent exclusivement, ou principalement sur les interventions **collectives** [...]. À noter qu'un certain nombre d'initiatives de cette famille repèrent et mobilisent des aînés vivant dans des petites résidences.
- 3) La troisième famille regroupe des initiatives qui misent sur une **complémentarité d'interventions collectives et individuelles**.»⁵

Cependant, bien qu'essentielle à la description de la nature des initiatives développées, cette classification ne sera pas le fil conducteur du cadre logique ni du cadre d'évaluation présentés (Onglets 4 et 6). En effet, le fait qu'une initiative s'actualise à travers des stratégies d'actions à portée exclusivement individuelle ou collective, ou encore qu'elle mise sur l'utilisation en parallèle de stratégies d'actions individuelles et collectives, est peu pertinent dans le cadre d'une évaluation qui vise à identifier les effets et les impacts des ITMAV. Ce qui va déterminer la qualité et la pertinence des stratégies d'action mises de l'avant par une ITMAV est plutôt lié au fait qu'elles soient les mieux adaptées pour répondre aux besoins spécifiques des aînés vulnérables visés en fonction de la spécificité de leur milieu de vie (ex. type de milieu de vie, dynamique du milieu, acteurs et ressources présentes) ainsi que des besoins, des limites et de la capacité d'agir des aînés ciblés par l'initiative. Le cadre logique ainsi que le cadre d'évaluation préciseront par ailleurs, lorsque nécessaires, ce qui est propre à une stratégie d'action ayant une portée individuelle ou collective.

⁵ Idem : p.67.

ONGLET 3

ÉTAPES DE L'ÉVALUATION DES EFFETS D'UNE ITMAV



AQCCA
QASC

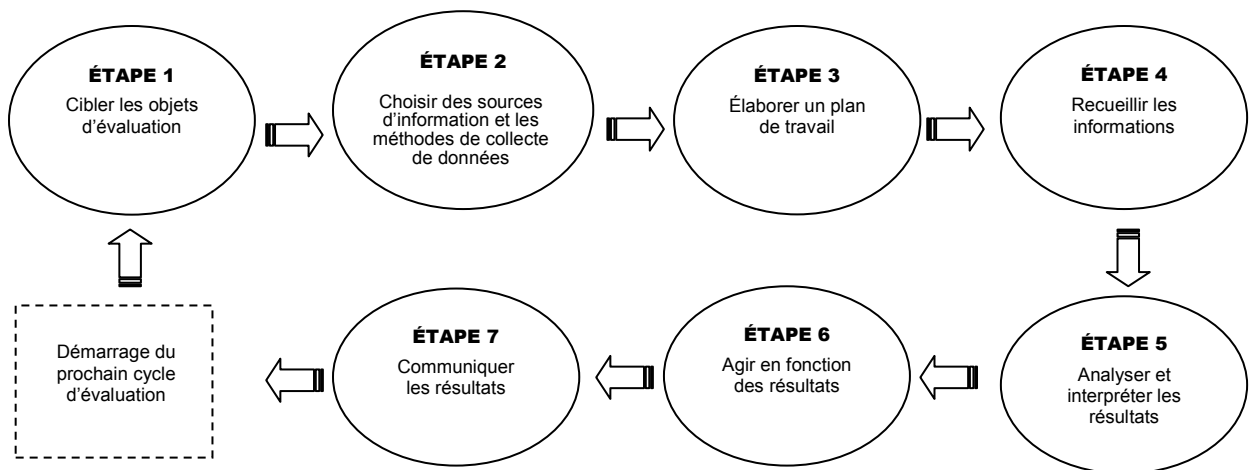
TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	1
1. PRÉPARATION À L'ÉVALUATION ET CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES	2
1.1 MISE EN PLACE D'UN COMITÉ D'ÉVALUATION.....	2
1.2 INFORMER LES PERSONNES IMPLIQUÉES DANS LA DÉMARCHE D'ÉVALUATION	3
2. GRANDES ÉTAPES DU PROCESSUS D'ÉVALUATION	4
2.1 CIBLER LES OBJETS D'ÉVALUATION.....	4
2.2 CHOISIR LES SOURCES DE DONNÉES AINSI QUE LES MÉTHODES DE COLLECTES DE DONNÉES	4
2.3 ÉLABORER UN PLAN DE TRAVAIL POUR L'ÉVALUATION.....	4
2.4 RECUEILLIR LES INFORMATIONS PERTINENTES POUR L'ÉVALUATION	5
2.5 ANALYSER ET INTERPRÉTER LES RÉSULTATS ET RÉDIGER LE RAPPORT D'ÉVALUATION	6
2.6 AGIR EN FONCTION DES RÉSULTATS.....	7
2.7 COMMUNIQUER LES RÉSULTATS	7

INTRODUCTION

Le présent outil a été conçu afin de faciliter le travail des organismes porteurs d'ITMAV qui désirent procéder à l'évaluation des effets de leur initiative. Globalement, ce document présente diverses considérations et recommandations sur la manière de procéder pour mener à bien une évaluation d'effets. Elles sont traitées en fonction des principales étapes qui composent le processus d'évaluation présentée dans le schéma ci-dessous.

LES GRANDES ÉTAPES DU PROCESSUS D'ÉVALUATION



Inspiré de : Groupe de travail sur l'évaluation participative des villes et villages en santé (2007) « Une trousse pratique d'évaluation » : p.73.

1. PRÉPARATION À L'ÉVALUATION ET CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Avant même d'enclencher le processus d'évaluation, un travail préparatoire doit être effectué. Il s'agit d'un travail de planification et d'orientation du processus d'évaluation. Les principales activités dans le cadre de cette étape sont les suivantes : mise en place d'un comité d'évaluation ainsi que la détermination des orientations générales du comité et de son fonctionnement. De plus, avant le démarrage du processus d'évaluation, mais également tout en long du processus, les ressources impliquées dans l'ITMAV et concernées par l'évaluation, devraient être informées des finalités de l'évaluation et de l'avancement des travaux.

1.1 MISE EN PLACE D'UN COMITÉ D'ÉVALUATION

Ce comité sera chargé de planifier, de valider et de coordonner les activités en lien avec l'évaluation. Il s'agira tout d'abord d'identifier les personnes qui composeront ce comité. Il serait important de s'assurer que le comité soit composé de personnes qui rassemblent les compétences suivantes¹ :

- Une connaissance « terrain » du milieu et des personnes touchées par l'initiative;
- Une connaissance du travail de milieu auprès d'aînés en situation de vulnérabilité;
- Un pouvoir d'agir afin de procéder à des ajustements en fonction des résultats de l'évaluation (personnes ayant un pouvoir décisionnel au sein de l'organisme porteur de l'initiative);
- Une expertise ou de l'expérience en évaluation;
- Une expertise ou une expérience en collecte de donnée et en méthodologie de recherche.

Il est important de munir le comité d'évaluation d'orientations générales et de planifier l'organisation du travail. Plus spécifiquement, il est recommandé de :

- S'entendre sur les objectifs et les orientations du comité d'évaluation;
- Définir les rôles et responsabilités des membres du comité en fonction des compétences de chacun et de leurs disponibilités;
- S'assurer que les personnes impliquées dans le comité seront en mesure de dégager du temps à travers leurs activités habituelles, afin de s'impliquer pleinement dans le processus d'évaluation;
- Établir les règles de fonctionnement du comité (fréquence des rencontres, processus décisionnel, etc.).

¹ Toutes les personnes du comité n'ont pas à posséder tous ces atouts.

Il sera également nécessaire de s'assurer que les personnes impliquées dans le processus d'évaluation, incluant les travailleurs de milieu et les autres personnes qui recueillent les données, s'entendent sur une définition commune des termes utilisés.

Le comité d'évaluation aura à se rencontrer à plusieurs reprises afin de coordonner, suivre et orienter le processus d'évaluation. Entre autres, le comité devra traiter :

- Du cadre logique de l'ITMAV (Onglets 4 et 5);
- Du cadre d'évaluation (Onglets 6 et 7);
- De la collecte de données (Onglet 8);
- De l'analyse des données et de la rédaction du rapport d'évaluation (Onglet 9).

1.2 INFORMER LES PERSONNES IMPLIQUÉES DANS LA DÉMARCHE D'ÉVALUATION

Il est important d'informer l'équipe de travail impliquée dans l'ITMAV et le cas échéant, l'ensemble du personnel de l'organisme porteur de l'initiative, dès le début du processus d'évaluation. La notion d'évaluation déclenche parfois une crainte et une réaction défensive auprès des personnes concernées directement ou indirectement par le processus évaluatif. Afin de limiter ce type réactions et mobiliser les ressources concernées dans le processus d'évaluation, il s'agit donc de communiquer rapidement des informations sur :

- Le processus d'évaluation des effets en cours;
- Les objectifs visés par cette démarche;
- Les rôles que certaines personnes pourraient être amenées à jouer dans le cadre de l'évaluation.

De plus, il sera nécessaire d'informer ces personnes de façon régulière sur l'évolution de la démarche d'évaluation en cours.

2. GRANDES ÉTAPES DU PROCESSUS D'ÉVALUATION

2.1 CIBLER LES OBJETS D'ÉVALUATION

Afin d'identifier adéquatement les cibles de l'évaluation, il serait nécessaire d'adapter le Cadre d'évaluation des effets des ITMAV (Onglets 6) présenté dans le Cahier d'accompagnement afin de déterminer :

- Les effets que vous désirez évaluer;
- Les indicateurs que vous allez utiliser pour y parvenir.

2.2 CHOISIR LES SOURCES DE DONNÉES AINSI QUE LES MÉTHODES DE COLLECTES DE DONNÉES

Il s'agit ensuite de travailler sur la méthodologie. En fonction des indicateurs qui auront été retenus et à l'aide de l'Outil pour la préparation de la collecte de données présenté dans le Cahier d'accompagnement (Onglet 8), il s'agira de déterminer :

- Les sources de données (ex. documentation, information collectée auprès de travailleurs de milieu, de partenaires, de personnes ciblées par l'intervention, etc.) qui seront utilisées.
- Les méthodes de collecte de données (entrevues, groupes de discussion, etc.) qui seront privilégiées pour aller chercher les informations auprès des groupes concernés.

Il est important d'adopter une méthodologie qui soit réaliste en fonction :

- Des spécificités de l'initiative soumise à l'évaluation;
- Des effets que l'on cherche à évaluer;
- Du temps et du budget nécessaires pour les mettre en application.

2.3 ÉLABORER UN PLAN DE TRAVAIL POUR L'ÉVALUATION

Il est indispensable de planifier le processus d'évaluation. Pour ce faire il serait nécessaire d'élaborer un plan de travail clair et d'en faire le suivi de façon régulière. Ceci permettra d'éviter la confusion et les dépassements d'échéances. Effectuer un suivi d'évaluation régulier à partir d'un plan de travail, permettra également d'éviter de se rendre compte lors de l'analyse et de la rédaction du rapport d'évaluation que certaines données essentielles sont manquantes. Le plan de travail devrait être composé :

- D'indications précises quant au temps, aux ressources humaines et aux ressources financières qui seront dédiées à chaque étape du processus d'évaluation;
- D'indications précises quant aux personnes-clés qui devraient participer à la production du rapport d'évaluation (collecte de données et analyse des données)

qualitatives et quantitatives) et au besoin un responsable du suivi de l'évaluation²;

- D'indications précises quant aux personnes qui seront rencontrées où questionnées dans le cadre de la collecte de données;
- D'échéances de natures diverses :
 - Quelle période sera sujette à évaluation? En d'autres termes, l'évaluation des effets porte sur les actions effectuées dans le cadre de l'initiative entre quelle date et quelle date ? L'évaluation porte sur un an, deux ans ?
 - À quelle période recueillir les renseignements pour chaque méthode de collecte de données?
 - Quand commence et quand se termine le processus d'évaluation (échéance pour la remise du rapport d'évaluation)?

2.4 RECUEILLIR LES INFORMATIONS PERTINENTES POUR L'ÉVALUATION

Afin de recueillir les informations nécessaires à l'évaluation, il est recommandé d'effectuer les activités suivantes :

- Élaborer les outils de collecte de données en fonction des méthodes de collecte de données et des sources de données retenus. Par exemple :
 - Une grille questionnaires qui s'adresse aux travailleurs de milieu ou autres personnes-ressources impliquées dans le projet ;
 - Une grille de sondage qui s'adresse à des aînés visés par l'intervention ;
 - Une grille d'entrevue ou un questionnaire qui s'adresse aux partenaires du projet.
- Procéder à l'ensemble de la collecte des données nécessaires à l'évaluation, incluant le regroupement des données factuelles et statistiques qui seront soumises à l'analyse documentaire.

² Dans le cadre de l'élaboration du plan d'évaluation, il sera nécessaire de réfléchir à la possibilité de mettre à profit des ressources bénévoles ou encore un contractuel pour assurer certains volets de l'évaluation.

2.5 ANALYSER ET INTERPRÉTER LES RÉSULTATS ET RÉDIGER LE RAPPORT D'ÉVALUATION

Les travaux de cette étape du processus d'évaluation aboutiront au dépôt d'un rapport évaluatif des effets de l'ITMAV.

En fonction du cadre d'évaluation, les informations recueillies par les diverses méthodes de collecte de données qui auront été sélectionnées (entrevues, groupe de discussion, sondage, questionnaire, etc.) seront compilées et analysées par des membres du comité d'évaluation.

Il est important que les personnes impliquées dans la démarche d'évaluation respectent la nature confidentielle des informations recueillies dans le cadre des consultations. Au sein du rapport d'évaluation, les noms des personnes consultées ne devraient pas apparaître. De plus, les exemples d'interventions ou les études de cas utilisés pour l'évaluation ne doivent en aucun cas permettre d'identifier les aînés concernés.

2.5.1 ANALYSE DES DONNÉES QUALITATIVES

Pour faciliter l'analyse des données qualitatives, il est conseillé de procéder en deux phases. Dans une première étape, les données recueillies auprès de chaque catégorie de personnes consultées (travailleurs de milieu, partenaires, aînés en situation de vulnérabilité touchés par l'intervention, etc.) devraient être analysées de façon indépendante afin de connaître la perception spécifique à chacun des groupes.

Dans un deuxième temps, les données obtenues auprès des différentes catégories de personnes consultées pourront être comparées entre elles afin de faire ressortir les perceptions communes ainsi que les éléments sur lesquels les perspectives diffèrent. À titre d'exemple, il pourra ressortir de cette analyse comparative que pour un sujet spécifique, le travailleur de milieu considère que l'ITMAV arrive à atteindre l'effet visé alors que les aînés consultés considèrent que l'initiative n'a pas d'effet ou peu d'effet en regard de ce même sujet.

Dans le rapport d'évaluation, les correspondances et les divergences entre les différents groupes consultés devraient apparaître.

2.5.2 ANALYSE DES DONNÉES QUANTITATIVES

Il est plus facile d'analyser les données quantitatives dans la mesure où il s'agit de présenter des moyennes, des proportions ou des taux. Les résultats chiffrés peuvent être présentés sous la forme de tableaux ou de graphiques et peuvent également être présentés de façon à faire ressortir une progression ou une tendance (ex. : augmentation du taux de participation à une activité). Ces tableaux ou graphiques devraient par ailleurs être commentés et mis en contexte.

2.5.3 RÉDACTION DU RAPPORT

Il est important que les informations contenues dans le rapport d'évaluation soient présentées de façon claire, crédible et impartiale³.

Toute démarche d'évaluation comporte des limites qui ont des impacts sur les résultats obtenus (roulement du personnel, ressources financières limitées, etc.). Celles-ci devraient être mentionnées au sein du rapport d'évaluation.

Pour la rédaction du rapport d'évaluation, les responsables de l'évaluation pourront utiliser l'Outil pour la rédaction du rapport d'évaluation (Onglet 9 du Cahier d'accompagnement). Le rapport d'évaluation devrait être composé minimalement des éléments suivants :

- Un sommaire exécutif;
- Le cadre logique de l'ITMAV;
- Le cadre d'évaluation (présente de façon synthétisée, les effets, les questions d'évaluation, les indicateurs de résultats et les sources de données retenus pour la démarche d'évaluation).
- Les résultats de l'évaluation en fonction de chaque effet visé et retenu pour l'évaluation;
- Les recommandations ou pistes d'amélioration possibles;

2.6 AGIR EN FONCTION DES RÉSULTATS

Dans la mesure où la démarche d'évaluation proposée est formative, les résultats de l'évaluation devraient amener les responsables de l'ITMAV à se questionner quant aux effets poursuivis par leur ITMAV et la façon d'améliorer la portée des interventions. Les résultats de l'évaluation devraient alimenter la réflexion en regard de différents aspects de l'ITMAV (les clientèles ciblées, les ressources disponibles, la consignation de données, les activités de repérage, le suivi auprès des personnes rejointes, les relations partenariales, etc.).

2.7 COMMUNIQUER LES RÉSULTATS

L'évaluation peut avoir plusieurs visées qui sont souvent poursuivies en parallèle. Ainsi, elle peut servir, entre autres, à :

- Rendre compte;

³ Une attention particulière doit être portée à l'impartialité lorsqu'il s'agit d'analyser et de présenter des perceptions. En effet, il sera nécessaire de s'assurer de traiter les informations de façon équivalente, peu importe si elles apportent un éclairage positif ou négatif quant à un effet visé.

- Prendre des décisions (précision des objectifs, des effets visés, abandon ou reconduite d'une initiative, etc.);
- Diffuser des connaissances et améliorer des pratiques;
- Etc.

La diffusion peut prendre diverses formes en fonction des objectifs visés ainsi que du type d'auditoire à qui les résultats vont être présentés (membres du personnel de l'organisme porteur, conseil d'administration, partenaires, bailleurs de fonds, membres d'autres ITMAV, aînés touchés par l'intervention, etc.).

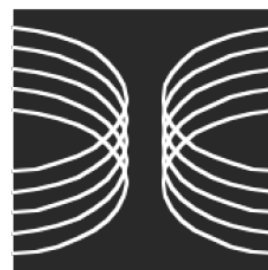
Ainsi, la diffusion peut utiliser différents contenus et se réaliser de diverses façons :

- Diffusion du rapport intégral (envoi, mise en ligne, etc.);
- Présentation et diffusion d'un sommaire exécutif;
- Diffusion d'un document synthèse contenant des faits saillants et les recommandations;
- Organisation d'une rencontre d'échange et de discussion précédée d'une présentation des résultats de l'évaluation;
- Etc.

Il s'agit donc de porter une attention particulière aux objectifs de la diffusion des résultats en fonction de chaque public cible qui aura été identifié et de prévoir des méthodes et des outils de diffusion appropriés.

ONGLET 4

CADRE LOGIQUE GÉNÉRAL DES ITMAV



AQCCA
QASC

TABLE DES MATIÈRES

A) PRÉSENTATION DE L'OUTIL	1
B) MATRICE GÉNÉRALE DU CADRE LOGIQUE.....	2
C) COMPOSANTES DÉTAILLÉES DU CADRE LOGIQUE.....	3
1. PROBLÉMATIQUE GÉNÉRALE À LAQUELLE VEUT RÉPONDRE UNE ITMAV	3
1.1 Raison d'être d'une ITMAV.....	3
1.2 Cibles d'une ITMAV.....	3
2. PLANIFICATION D'UNE ITMAV	4
2.1 Objectifs.....	4
2.2 Nature d'une ITMAV.....	5
2.3 Clientèle cible d'une ITMAV	6
3. EXÉCUTION D'UNE ITMAV	6
3.1 Intrants.....	6
3.2 Activités effectuées dans le cadre d'une ITMAV.....	7
4. EFFETS ET IMPACTS VISÉS PAR UNE ITMAV	9
4.1 Effets visés.....	9
4.2 Impacts visés (retombées plus globales).....	10
5. SUIVI D'UNE ITMAV	10
5.1 Collecte et consignation d'informations	10
5.2 Évaluation d'une ITMAV	10

A) PRÉSENTATION DE L'OUTIL

Un cadre logique est une représentation, sous forme matricielle, qui résume d'une manière succincte le plan général d'un projet, d'un programme ou d'une initiative en exposant les éléments clés qui sous-tendent ce dernier.

Le cadre logique général des ITMAV vise à asseoir le cadre d'évaluation sur les éléments qui constituent l'essence des diverses initiatives. Plus spécifiquement, il permet :

- De clarifier les grandes composantes d'une ITMAV;
- De faciliter la compréhension des finalités et des objectifs généraux et plus spécifiques ainsi que des effets et des impacts recherchés;
- D'orienter l'élaboration du cadre d'évaluation.

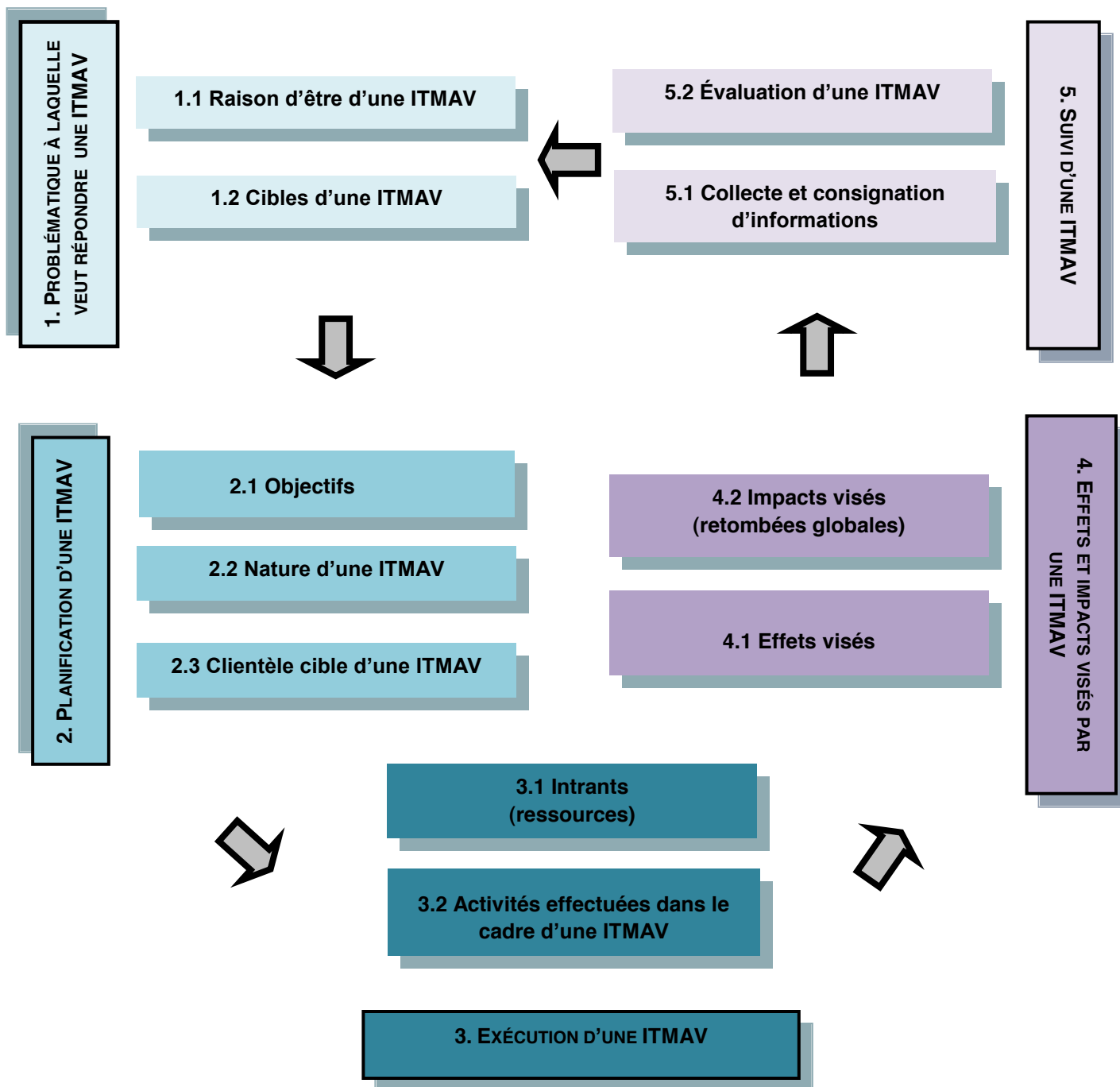
Dans sa forme actuelle, ce cadre logique présente un portrait général des composantes des diverses ITMAV développées au Québec. Ainsi, il ne correspond probablement pas à chaque ITMAV prise individuellement, mais il devrait, en principe, inclure la grande majorité.

Le cadre logique général des ITMAV devrait être le principal outil de référence pour les initiatives qui décideront d'élaborer le cadre logique de leur propre initiative.¹

¹ Le cadre logique présenté ci-après a été construit à partir de quatre documents :

- TRUCHON, Martin (2011) *Op.cit.*
- PROJET CHANGEMENT (2007) *Travailler auprès des aînés. Focus sur le Projet de travail de milieu de l'organisme Projet Changement/Centre communautaire pour aînés.* Montréal : Ville de Montréal, Direction de la diversité sociale.
- CSSS JEANNE-MANCE (2008) *Cadre d'émergence et de consolidation d'interventions de milieu en HLM et autres tours d'habitation pour aînés sur le territoire du CSSS Jeanne-Mance.* Montréal.
- ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES CENTRES COMMUNAUTAIRES POUR AÎNÉS (AQCCA) (2009) *Les initiatives visant à rejoindre les aînés vulnérables ou à risque d'exclusion, répertoire de référence sur les expériences mises en œuvre par les Centres communautaires pour aînés, 2^e édition.* Montréal : Association québécoise des centres communautaires pour aînés (AQCCA).

B) MATRICE GÉNÉRALE DU CADRE LOGIQUE



C) COMPOSANTES DÉTAILLÉES DU CADRE LOGIQUE

1. PROBLÉMATIQUE GÉNÉRALE À LAQUELLE VEUT RÉPONDRE UNE ITMAV

1.1 RAISON D'ÊTRE D'UNE ITMAV

De façon générale, les ITMAV visent à favoriser, chez l'aîné en situation de vulnérabilité, une connexion ou reconnexion aux ressources de son milieu, leur inclusion ou leur ré-inclusion sociale, le développement de son pouvoir d'agir individuel ou collectif (empowerment)² et plus généralement, contribuer à l'amélioration de sa qualité de vie.

1.2 CIBLES D'UNE ITMAV

Les cibles sont les situations problématiques que l'organisme porteur d'une ITMAV cherche à modifier par la mise en œuvre de son projet.

CIBLES IMMÉDIATES

- Sous-utilisation et méconnaissance de l'aîné vulnérable quant aux ressources présentes dans son milieu;
- Isolement de l'aîné vulnérable.

CIBLES INTERMÉDIAIRES

- Exclusion sociale de l'aîné vulnérable;
- Perte de confiance de l'aîné vulnérable quant à son pouvoir d'agir (empowerment).

CIBLE ULTIME

- Mauvaise qualité de vie des aînés.

² Dans le contexte des ITMAV, la référence au pouvoir d'agir réfère au pouvoir individuel et collectif.

2. PLANIFICATION D'UNE ITMAV

2.1 OBJECTIFS

Les objectifs font référence aux visées d'une ITMAV. Ils permettent de préciser ce qui est attendu par la mise en place d'une ITMAV et d'expliquer pourquoi l'organisme investit ses ressources et déploie ses efforts. Les objectifs doivent être réalistes, atteignables et contrôlables. Ils sont plus précis que la raison d'être générale du projet.

OBJECTIFS À COURT TERME :

- Rejoindre les aînés les plus vulnérables là où ils se trouvent;
- Connaître les besoins des aînés vulnérables;
- Permettre à l'aîné vulnérable de bénéficier d'un pont vers la communauté et ses différentes ressources;
- Faire connaître et comprendre les différentes ressources de la communauté à l'aîné rejoint par les interventions (démystification des ressources);
- Accentuer la participation aux activités et services existants, de même que la fréquentation des ressources du milieu de l'aîné rejoint.

Spécifiques aux milieux d'habitation collectifs :

- Stimuler la vie communautaire en milieux de vie collectifs;
- Accroître la participation des aînés à la vie communautaire.

OBJECTIFS À MOYEN TERME :

- Encourager l'implication sociale de l'aîné;
- Développer le pouvoir d'agir (empowerment) de l'aîné en ce qui concerne les conditions ou situations qu'il considère insatisfaisantes, inadéquates ou avilissantes;
- Stimuler la création (de la part d'acteurs du milieu) d'une réponse pouvant appuyer ou soutenir l'aîné vulnérable lorsqu'un soutien ou une réponse satisfaisante n'est pas disponible dans la communauté;
- Augmenter le sentiment de sécurité de l'aîné vulnérable.

OBJECTIFS À LONG TERME (IMPACTS) :

- Diminuer chez l'aîné les facteurs de vulnérabilité liés à l'isolement social;
- Favoriser et faciliter le maintien de l'aîné dans la communauté;
- Contribuer à l'amélioration de la qualité de vie de l'aîné ciblé par les interventions.

2.2 NATURE D'UNE ITMAV

Les ITMAV se déclinent généralement en trois différents volets³ : le repérage et la prise de contact avec des aînés en situation de vulnérabilité, l'intervention de milieu auprès d'aînés en situation de vulnérabilité et l'approche concertée.

VOLET 1 – LE REPÉRAGE ET LA PRISE DE CONTACT AVEC DES ÂÎNÉS EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ

Afin de centrer l'intervention sur les clientèles les plus susceptibles d'être vulnérables, il s'agit d'effectuer des actions visant :

1. L'identification des lieux où l'on retrouve des aînés vulnérables;
2. La pénétration, par les intervenants, des milieux de vie des aînés vulnérables (lieux où ils habitent et endroits qu'ils fréquentent), afin de rejoindre des aînés qui sont peu ou pas connus du réseau de soutien institutionnel ou communautaire;
3. L'identification d'aînés vulnérables;
4. L'établissement d'un lien de confiance avec des aînés vulnérables afin d'intervenir auprès d'eux.

VOLET 2 – L'INTERVENTION DE MILIEU AUPRÈS DES ÂÎNÉS CIBLÉS

Afin d'intervenir de façon stratégique auprès des aînés vulnérables, il s'agit d'effectuer des actions visant :

1. À briser l'isolement de l'aîné en situation de vulnérabilité notamment par :
 - La connexion ou la reconnexion des aînés vulnérables aux ressources du milieu;
 - L'inclusion ou la ré-inclusion des aînés vulnérables dans leurs milieux de vie et dans la communauté.
2. À contribuer à stimuler le pouvoir d'agir (empowerment) des aînés vulnérables ou fragilisés sur leur propre vie.

VOLET 3 – L'APPROCHE CONCERTÉE

Afin d'intervenir de façon stratégique auprès d'aînés en situation de vulnérabilité, il s'agit également d'effectuer des actions visant :

1. L'identification des acteurs clés de la communauté susceptibles d'aider dans les stratégies de dépistage/repérage des aînés vulnérables (incluant le réseau informel des aînés);
2. La bonne connaissance des ressources du milieu et des réseaux informels des aînés vulnérables;
3. La collaboration avec les acteurs clés de la communauté (développement de partenariat);
4. La complémentarité avec les ressources présentes dans le milieu;
5. L'émergence de nouvelles réponses à des besoins (nouveaux services et innovation).

³ Il est important de préciser que les divers volets ne sont pas forcément séquentiels et qu'ils peuvent éventuellement se chevaucher.

2.3 CLIENTÈLE CIBLE D'UNE ITMAV

La clientèle cible d'une ITMAV est les aînés en situation de vulnérabilité et à risque d'exclusion (l'état de vulnérabilité ou de fragilisation peut être temporaire ou circonstanciel).

3.EXÉCUTION D'UNE ITMAV

3.1 INTRANTS

Les intrants (aussi appelés input) réfèrent aux éléments qui entrent dans la production des activités en lien avec la mise en œuvre et l'opérationnalisation des initiatives. Il s'agit ici principalement des ressources humaines ainsi que des ressources financières qui permettent de mener à bien les ITMAV.

RESSOURCES HUMAINES :

- Un ou des travailleurs de milieu;
- Des ressources de l'organisme qui font ponctuellement des activités de travail de milieu;
- La direction générale ou le coordonnateur de l'organisme porteur de l'ITMAV (pour la coordination, la planification et le suivi des ITMAV ainsi que pour le soutien apporté aux intervenants de milieu);
- Une table de partenaires ou un comité de suivi de l'ITMAV;
- Une équipe de bénévoles accompagnés ou en soutien aux ressources formées de l'organisme.

RESSOURCES FINANCIÈRES :

- Les contributions financières provenant d'ententes diverses visant à financer directement l'ITMAV;
- La contribution financière de l'organisme fiduciaire ou porteur de l'ITMAV puisée à même son budget de fonctionnement.

3.2 ACTIVITÉS EFFECTUÉES DANS LE CADRE D'UNE ITMAV

Il s'agit ici des principales activités effectuées dans le cadre des ITMAV par les travailleurs de milieu et autres personnes impliquées dans l'ITMAV lors de la période couverte par l'évaluation.

- 1) Par les intervenants de milieu (soutenus dans certaines ITMAV par des bénévoles ou par d'autres personnes-ressources) :
 - Approche proactive :
 - Identification des milieux de vie des aînés vulnérables;
 - Repérage et dépistage des aînés vulnérables;
 - Pénétration des lieux fréquentés par les aînés vulnérables.
 - Interventions individuelles ou collectives :
 - Dépistage des aînés vulnérables;
 - Sensibilisation, information et prévention auprès des aînés et des ressources du milieu;
 - Sensibilisation et information auprès des ressources du milieu quant aux situations vécues par les aînés vulnérables et quant à leurs besoins;
 - Sensibilisation et information auprès du réseau social des aînés;
 - Référence des aînés vers les ressources communautaires, privées ou publiques en mesure de répondre à leurs besoins;
 - Développement et consolidation d'un réseau varié de partenaires en mesure de répondre à la diversité des besoins des aînés plus vulnérables (contacts individuels, présence dans des lieux de concertation, etc.);
 - Intervention de crise.
 - Interventions individuelles, spécifiquement :
 - Accompagnement ponctuel (première rencontre) vers des ressources du milieu;
 - Écoute, soutien et échange avec l'aîné vulnérable lors d'activités (dans un organisme communautaire ou dans son milieu de vie collectif), à l'intérieur de sa résidence, dans un local privé, dans un lieu public ou un commerce de proximité.
 - Interventions collectives, spécifiquement :
 - Organisation d'activités festives et d'entraide visant à générer ou provoquer des occasions de socialisation;
 - Soutien à l'animation des milieux de vie collectifs;
 - Soutien à l'implication des résidants au sein d'un comité de locataires;
 - Réalisation d'ateliers divers et de sessions d'information/sensibilisation destinés aux aînés vulnérables (sans dédoublement de ce qui existe déjà).

- Autres activités effectuées :
 - Liens de suivis avec les divers partenaires;
 - Consignation et compilation de données sur l'intervention menée ainsi que sur les personnes rencontrées (statistiques, journal de bord, etc.);
 - Rédaction de rapports divers.
- 2) Par la direction générale des organismes porteurs ou fiduciaires de l'ITMAV et, dans certains cas, par les ressources de coordination qui travaillent avec les intervenants de milieu :
- Recrutement, sélection et embauche des intervenants de milieu;
 - Établissement de balises et des grandes fonctions en lien avec les postes d'intervenants de milieu et à l'ITMAV;
 - Coordination et suivi du déroulement de l'ITMAV;
 - Évaluation du travail du personnel impliqué dans l'ITMAV;
 - Élaboration ou consolidation de partenariats formels avec certains acteurs du milieu (signature d'entente, etc.) en soutien aux intervenants de milieu;
 - Implication dans la concertation des acteurs en soutien aux intervenants de milieu;
 - Financement du projet, répartition des ressources et reddition de comptes;
 - Rédaction de demandes de subventions, des rapports d'étape et des rapports finaux;
 - Participation au processus d'évaluation de l'ITMAV.

4. EFFETS ET IMPACTS VISÉS PAR UNE ITMAV

Il s'agit ici d'énoncer les effets ainsi que les impacts visés qui permettront de juger de l'atteinte des résultats de l'ITMAV sur l'aîné et son milieu de vie.

4.1 EFFETS VISÉS

Volet 1 : Le repérage et la prise de contact avec des aînés en situation de vulnérabilité

Effets :

- Les aînés en situation de vulnérabilité sont rejoints.

Volet 2 : L'intervention de milieu auprès des aînés en situation de vulnérabilité

Effets :

- Les aînés bénéficient d'un pont vers les ressources et services de la communauté.
- En fonction de leurs besoins, les aînés fréquentent ou utilisent des ressources, des services ou des activités qu'ils n'utilisaient pas avant l'intervention de milieu.
- Les aînés sont socialement plus actifs dans leur milieu de vie et dans leur communauté.
- Les aînés développent leur pouvoir d'agir individuel ou collectif (empowerment).
- Le sentiment de sécurité des aînés est accru.

Volet 3 : L'approche concertée

Effets :

- L'intervention est réalisée par la concertation dans l'action.
- L'initiative permet de stimuler la création de réponses pouvant soutenir les aînés vulnérables lorsque celles-ci ne sont pas disponibles dans la communauté.

4.2 IMPACTS VISÉS (RETOMBÉES PLUS GLOBALES)

- L'ITMAV permet de diminuer chez l'aîné les facteurs de vulnérabilité dus à l'isolement;
- L'ITMAV contribue au maintien des aînés dans la communauté;
- L'ITMAV contribue à améliorer ou maintenir la qualité de vie des aînés.

5. SUIVI D'UNE ITMAV

5.1 COLLECTE ET CONSIGNATION D'INFORMATIONS

Les méthodes de collecte et de consignation d'informations varient d'une ITMAV à l'autre, mais malgré les différences quant à la forme et à la fréquence, certains points communs peuvent être relevés :

- Entrées aux cahiers/journaux de bord des travailleurs de milieu;
- Entrées d'informations factuelles sur les activités collectives réalisées;
- Feuilles de présence ou liste de participants aux activités;
- Fiches descriptives des types d'interventions réalisées;
- Informations sur les partenariats développés;
- Etc.

Il est à noter que ces méthodes de collecte et de consignation d'informations sont celles réalisées dans le déroulement quotidien des ITMAV et non dans la démarche d'évaluation. Néanmoins, dans le contexte d'une évaluation des effets d'une ITMAV, les informations consignées au quotidien seront une source de données importante.

5.2 ÉVALUATION D'UNE ITMAV

On reconnaît généralement trois types d'évaluation pour des programmes, des projets ou des initiatives. Celles-ci sont l'évaluation :

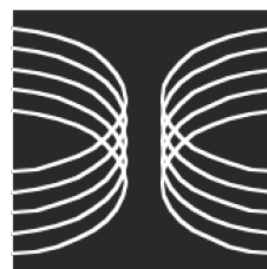
- Du processus de mise en œuvre;
- De la pertinence;
- Des effets et des impacts.

Dans le cas précis d'une évaluation d'effets et d'impacts, une période déterminée est généralement soumise à l'évaluation (six mois; un an, deux ans)

Enfin, rappelons que la démarche d'évaluation actuelle s'inscrit dans une démarche d'évaluation d'effets. Plus spécifiquement, il s'agit d'une évaluation visant à permettre d'évaluer les effets d'une ITMAV sur une population spécifique d'aînés fragilisés ou en situation de vulnérabilité.

ONGLET 5

VOTRE CADRE LOGIQUE



AQCCA
QASC

A) PRÉSENTATION DE L'OUTIL

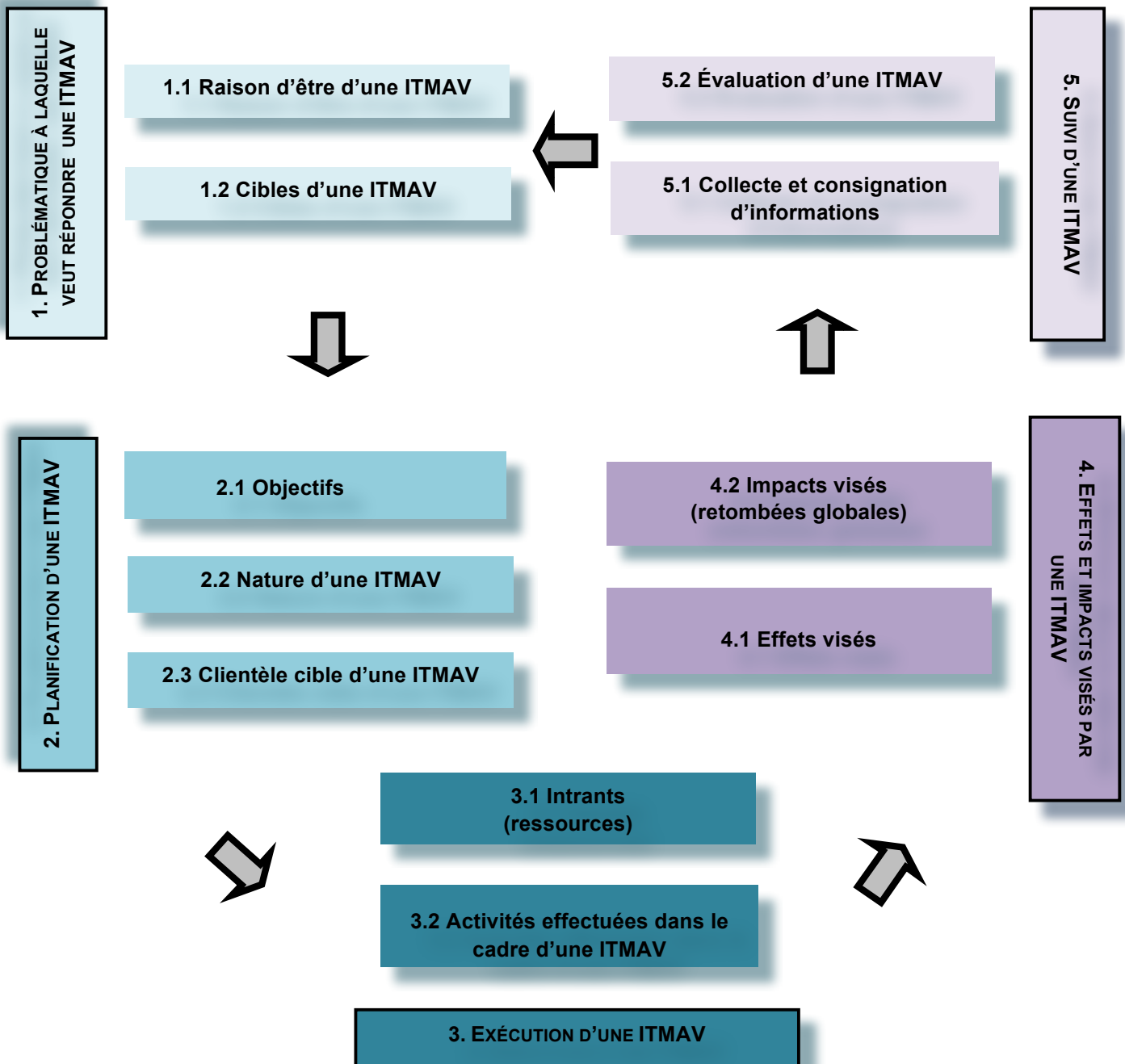
Le présent outil est un modèle de cadre logique vidé de son contenu. Il permettra aux membres du comité d'évaluation ou encore à la personne qui aura été désignée afin d'élaborer le cadre logique de l'ITMAV. Pour ce faire, la documentation relative à l'ITMAV et le cadre logique général des ITMAV (Onglet 4) pourront être utilisés comme principaux documents de référence.

L'élaboration du cadre logique de l'ITMAV devra apporter des précisions sur la clientèle visée, donner des détails sur les ressources humaines et financières en lien avec l'initiative, les activités réalisées, etc.).

Notons que la raison d'être, de même que les cibles de l'ITMAV ne devraient pas être différentes que celles qui sont proposées dans le cadre logique général des ITMAV (Onglet 4), étant données qu'elles s'appliquent normalement à l'ensemble des initiatives. De plus, **les objectifs visés ainsi que les effets recherchés devraient être sélectionnés parmi ceux qui sont proposés dans le cadre logique général** et ce, même s'ils diffèrent des objectifs et des effets qui apparaissent dans les demandes de subvention ou autres documents de référence relatifs à l'ITMAV. Dans le cas contraire (ex.: inscription d'autres effets que ceux proposés), les responsables de l'évaluation devront éventuellement développer des questions d'évaluation et des indicateurs de résultats adaptés aux effets.

Enfin, notons que dans la section du cadre logique qui concerne l'évaluation (voir 3.5.2) les personnes chargées de mener à bien l'évaluation pourront préciser si ce sont tous les effets visés par l'initiative qui seront soumis à l'évaluation ou si l'évaluation se concentrera seulement sur certains effets visés.

B) MATRICE GÉNÉRALE DU CADRE LOGIQUE



C) COMPOSANTES DÉTAILLÉES DU CADRE LOGIQUE

1. PROBLÉMATIQUE GÉNÉRALE

1.1 RAISON D'ÊTRE

De façon générale, les ITMAV visent à favoriser, chez l'aîné en situation de vulnérabilité, une connexion ou reconnexion aux ressources de son milieu, leur inclusion ou leur ré-inclusion sociale, le développement de son pouvoir d'agir individuel ou collectif (empowerment) et plus généralement, contribuer à l'amélioration de sa qualité de vie.

1.2 CIBLES

Les cibles sont les situations problématiques que l'organisme porteur d'une ITMAV cherche à modifier par la mise en œuvre de son projet.

CIBLES IMMÉDIATES :

Reporter ici les cibles immédiates présentées dans le cadre logique général des ITMAV (Onglet 4) qui s'appliquent à l'initiative soumise au processus d'évaluation.

CIBLES INTERMÉDIAIRES :

Reporter ici les cibles intermédiaires présentées dans le cadre logique général des ITMAV (Onglet 4) qui s'appliquent à l'initiative soumise au processus d'évaluation.

CIBLE ULTIME :

Reporter ici la cible ultime présentée dans le cadre logique général des ITMAV (Onglet 4) si elle s'applique à l'initiative soumise au processus d'évaluation.

2. PLANIFICATION

2.1 OBJECTIFS (COURT ET MOYEN TERMES)

Les objectifs font référence aux visées d'une ITMAV. Ils permettent de préciser ce qui est attendu par la mise en place d'une ITMAV et d'expliquer pourquoi l'organisme investit ses ressources et déploie ses efforts. Les objectifs doivent être réalistes, atteignables et contrôlables. Ils sont plus précis que la raison d'être générale du projet.

OBJECTIFS À COURT TERME :

Reporter ici les objectifs à court terme présentés dans le cadre logique général des ITMAV (Onglet 4) qui s'appliquent à l'initiative soumise au processus d'évaluation.

OBJECTIFS À MOYEN TERME :

Reporter ici les objectifs à moyen terme présentés dans le cadre logique général des ITMAV (Onglet 4) qui s'appliquent à l'initiative soumise au processus d'évaluation.

OBJECTIFS À LONG TERME (IMPACTS) :

Reporter ici les objectifs à long terme présentés dans le cadre logique général des ITMAV (Onglet 4) qui s'appliquent à l'initiative soumise au processus d'évaluation.

2.2 NATURE

Les ITMAV se déclinent généralement en trois différents volets¹ : le repérage et la prise de contact avec des aînés vulnérables, l'intervention de milieu auprès des aînés ciblés et l'approche concertée.

VOLET 1 – LE REPÉRAGE ET LA PRISE DE CONTACT AVEC DES ÂÎNÉS EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ

Afin de centrer l'intervention sur les clientèles les plus susceptibles d'être vulnérables, il s'agit d'effectuer des actions visant :

Reporter ici les actions effectuées en lien avec le « Volet 1 : Le repérage et la prise de contact avec des aînés en situation de vulnérabilité » présentées dans le cadre logique général des ITMAV (Onglet 4) qui s'appliquent à l'initiative soumise au processus d'évaluation et éventuellement ajouter des actions plus spécifiques.

VOLET 2 – L'INTERVENTION DE MILIEU AUPRÈS D'ÂÎNÉS EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ

Afin d'intervenir de façon stratégique auprès des aînés en situation de vulnérables, il s'agit d'effectuer des actions visant :

Reporter ici les actions effectuées en lien avec le « Volet 2 : l'intervention de milieu auprès d'aînés en situation de vulnérabilité » présentées dans le cadre logique général des ITMAV (Onglet 4) qui s'appliquent à l'initiative soumise au processus d'évaluation et éventuellement ajouter des actions plus spécifiques.

VOLET 3 – L'APPROCHE CONCERTÉE

Afin d'intervenir de façon stratégique auprès des aînés vulnérables, il s'agit également d'effectuer des actions visant :

Reporter ici les actions effectuées en lien avec le « Volet 3 : l'approche concertée » présentées dans le cadre logique général des ITMAV (Onglet 4) qui s'appliquent à l'initiative soumise au processus d'évaluation et éventuellement ajouter des actions plus spécifiques.

¹ Il est important de préciser que les divers volets ne sont pas forcément séquentiels et qu'ils peuvent éventuellement se chevaucher.

2.3 CLIENTÈLE CIBLE

Reporter ici la clientèle cible telle qu'elle a été énoncée dans le cadre logique général des ITMAV (Onglet 4) et au besoin, préciser en fonction de la spécificité de l'ITMAV soumise au processus d'évaluation.

3. EXÉCUTION D'UNE ITMAV

3.1 INTRANTS

Les intrants (aussi appelés input) réfèrent aux éléments qui entrent dans la production des activités en lien avec la mise en œuvre et l'opérationnalisation de l'initiative. Il s'agit ici principalement des ressources humaines ainsi que des ressources financières qui permettent de mener à bien les ITMAV.

Reporter et/ou adapter ici les intrants (ressources humaines et ressources financières et le cas échéant ressources matérielles) qui s'appliquent à l'initiative soumise au processus d'évaluation.

3.2 ACTIVITÉS EFFECTUÉES DANS LE CADRE DE L'ITMAV

Il s'agit ici des principales activités effectuées dans le cadre des ITMAV par le(s) travailleur(s) de milieu et autres personnes impliqués dans l'ITMAV lors de la période couverte par l'évaluation.

Reporter et/ou adapter ici les activités présentées dans le cadre logique général des ITMAV (Onglet 4) qui s'appliquent à l'initiative soumise au processus d'évaluation.

4. EFFETS ET IMPACTS VISÉS

Il s'agit ici d'énoncer les effets ainsi que les impacts visés qui permettront de juger de l'atteinte des résultats de l'ITMAV sur les aînés et leurs milieux de vie.

4.1 EFFETS VISÉS

Volet 1 : Le repérage et la prise de contact avec des aînés en situation de vulnérabilité

Reporter ici l'effet en lien avec le « Volet 1 : Le repérage et la prise de contact avec des aînés en situation de vulnérabilité » présentés dans le cadre logique général des ITMAV (Onglet 4) s'il s'applique à l'initiative soumise au processus d'évaluation.

Volet 2 : L'intervention de milieu auprès d'aînés en situation de vulnérabilité

Reporter ici les effets en lien avec le « Volet 2 : L'intervention de milieu auprès d'aînés en situation de vulnérabilité » présentés dans le cadre logique général des ITMAV (Onglet 4) qui s'appliquent à l'initiative soumise au processus d'évaluation.

Volet 3 : L'approche concertée

Reporter ici les effets en lien avec le « Volet 3 : L'approche concertée » présentés dans le cadre logique général des ITMAV (Onglet 4) qui s'appliquent à l'initiative soumise au processus d'évaluation.

4.2 IMPACTS VISÉS (RETOMBÉES PLUS GLOBALES)

Reporter ici les impacts présentés dans le cadre logique général des ITMAV (Onglet 4) qui s'appliquent à l'initiative soumise au processus d'évaluation.

5. SUIVI D'UNE ITMAV

5.1 COLLECTE ET CONSIGNATION D'INFORMATIONS

Les responsables de l'évaluation pourraient éventuellement décrire les grandes activités de collectes et de consignations d'informations réalisées au quotidien.

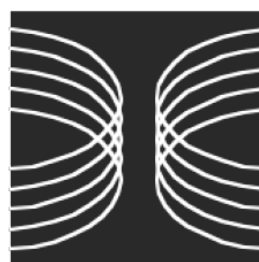
5.2 ÉVALUATION DE L'ITMAV

Les responsables de l'évaluation pourraient donner quelques informations sur la démarche d'évaluation prévue :

- Qu'il s'agit d'une évaluation d'effets;
- S'il y a lieu, préciser si ce sont tous les effets visés par le projet tel que présentés dans le cadre logique qui seront soumis à l'évaluation.
- La période sur laquelle va porter l'évaluation (Il est recommandé de ne pas dépasser un ou deux ans).

ONGLET 6

CADRE D'ÉVALUATION DES EFFETS D'UNE ITMAV



AQCCA
QASC

A. MISE EN CONTEXTE

Afin de consolider les initiatives de travail de milieu auprès des aînés vulnérables (ITMAV) et d'améliorer leur portée, l'AQCCA a entrepris, en 2009-2010, l'élaboration d'un cadre théorique et d'un profil de compétences des travailleurs de milieux œuvrant auprès d'aînés vulnérables. En continuité avec cette première phase de travaux, l'AQCCA a entamé, en 2011, l'élaboration d'un cadre pratique, comprenant deux volets parallèles et complémentaires, soit :

- La consignation d'éléments référant à des critères éthiques, approches ou façons de faire à valoriser dans la mise en œuvre d'ITMAV;
- L'élaboration d'un cadre d'évaluation des effets des ITMAV.

Ce document s'inscrit dans le deuxième volet du cadre pratique, et consiste en un Cadre d'évaluation des effets pour une initiative de travail de milieu auprès des aînés vulnérables

B. EN QUOI CONSISTE LE CADRE D'ÉVALUATION

Un cadre d'évaluation est un outil qui permet de mieux circonscrire une démarche d'évaluation et ultimement, d'accompagner les responsables d'une évaluation pour la planification des activités d'évaluation, l'élaboration des outils de collecte de données, la collecte de données et la rédaction du rapport d'évaluation.

L'actuel cadre d'évaluation devrait donc être considéré comme un outil développé afin de faciliter la tâche des organismes porteurs d'ITMAV qui désirent réaliser une évaluation des effets de leur initiative auprès des clientèles ciblées.

Il est important de préciser que ce cadre d'évaluation n'a pas pour objectif d'évaluer les travailleurs de milieu impliqués dans une ITMAV, mais bien les effets d'une ITMAV auprès des clientèles ciblées.

Le présent cadre d'évaluation a été principalement développé à partir de la Schématisation des ITMAV¹, et cette schématisation avait pour but, de :

- Clarifier les grandes composantes des ITMAV (en tenant compte de leur diversité, mais aussi de leurs similarités);
- Permettre une meilleure compréhension des finalités et des objectifs généraux et plus spécifiques ainsi que des effets et des impacts recherchés par les ITMAV.

¹ La Schématisation des ITMAV est présentée en Onglet 2 du cahier d'évaluation.

Ainsi, tout comme de le cadre logique des ITMAV, le Cadre d'évaluation a été développé dans la perspective de rejoindre l'ensemble des ITMAV. Dans la mesure où les ITMAV diffèrent entre elles (pensons seulement à la présence ou l'absence de certaines initiatives dans des habitations collectives), les responsables de l'évaluation devront éventuellement adapter ce cadre d'évaluation à leur ITMAV, en retenant les éléments qui correspondent à leur initiative (effets recherchés, indicateurs de résultats, etc.).

C. COMPOSITION DU CADRE D'ÉVALUATION

Le cadre d'évaluation se compose globalement de trois volets. Ces volets regroupent différents types d'effets généralement visés par les ITMAV :

VOLET 1 : LE REPÉRAGE ET LA PRISE DE CONTACT AVEC DES AÎNÉS EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ

EFFET RECHERCHÉ :

- LES AÎNÉS EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ SONT REJOINTS

VOLET 2 : L'INTERVENTION DE MILIEU AUPRÈS D'AÎNÉS EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ

EFFETS RECHERCHÉS :

- LES AÎNÉS BÉNÉFICIENT D'UN PONT VERS LES RESSOURCES ET SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ
- EN FONCTION DE LEURS BESOINS, LES AÎNÉS FRÉQUENTENT OU UTILISENT DES RESSOURCES, DES SERVICES OU DES ACTIVITÉS QU'ILS N'UTILISAIENT PAS AVANT L'INTERVENTION DE MILIEU
- LES AÎNÉS SONT SOCIALEMENT PLUS ACTIFS DANS LEUR MILIEU DE VIE ET DANS LEUR COMMUNAUTÉ
- LES AÎNÉS DÉVELOPPENT LEUR POUVOIR D'AGIR INDIVIDUEL OU COLLECTIF (EMPOWERMENT)
- LE SENTIMENT DE SÉCURITÉ DES AÎNÉS EST ACCRU

VOLET 3 : L'APPROCHE CONCERTÉE

EFFETS RECHERCHÉS :

- L'INTERVENTION EST RÉALISÉE PAR LA CONCERTATION DANS L'ACTION
- L'INITIATIVE PERMET DE STIMULER LA CRÉATION DE RÉPONSES POUVANT SOUTENIR LES AÎNÉS VULNÉRABLES LORSQUE CELLES-CI NE SONT PAS DISPONIBLES DANS LA COMMUNAUTÉ.

Notons également que s'ajoute au cadre d'évaluation et à ces trois volets spécifiques une question d'évaluation ayant une portée plus globale, soit :

De quelle façon peut-on accroître les effets recherchés?

Cette question d'évaluation globale a pour but d'alimenter la réflexion sur :

- Les conditions favorables et les contraintes liées à la production des effets visés par l'ITMAV;
- Les forces et faiblesses liées à l'ITMAV;
- Les améliorations à apporter à l'ITMAV, dans le but d'améliorer sa portée (production des effets attendus).

D. COMMENT LIRE LE CADRE D'ÉVALUATION

EFFET A : LES AÎNÉS EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ SONT REJOINTS

QUESTION D'ÉVALUATION 1 DANS QUELLE MESURE L'INITIATIVE PERMET-ELLE DE REJOINDRE LES AÎNÉS EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ?		
RÉSULTATS VISÉS PAR L'ÉVALUATION DE L'EFFET A	EXEMPLES D'INDICATEURS DE RÉSULTATS	SOURCES DE DONNÉES
Mesurer la capacité de l'ITMAV à rejoindre un nombre significatif d'aînés en situation de vulnérabilité	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'aînés différents rejoints par l'initiative (en individuel) Nombre d'aînés présents à chaque activité collective Nombre de participations totales des aînés rejoints aux activités collectives Taux de participation des résidents aînés aux activités collectives (dans le contexte d'intervention dans des milieux d'habitation collectifs) Taux d'augmentation de la participation des aînés aux activités collectives (ex : 2009 vs 2010 ou avant l'arrivée du travailleur de milieu et après) Présence de caractéristiques de vulnérabilité reconnues auprès des aînés rejoints (isolement, absence de réseau social informel solide, mauvaise santé physique ou mentale, précarité économique) 	<ul style="list-style-type: none"> Documentation relative à l'initiative Travailleur de milieu

Pour chacun des effets identifiés, une ou deux questions d'évaluation sont développées. En lien avec ces *questions d'évaluation*, sont disposés, dans la première colonne de gauche, les *résultats visés* par la question d'évaluation. Dans la colonne du centre sont présentés *les indicateurs de résultats*, soit les éléments qui peuvent être recueillis lors de la démarche d'évaluation et qui sont susceptibles de démontrer (ou non) l'atteinte de l'effet recherché.

Selon l'exemple présenté plus haut, la question d'évaluation vise, dans ce cas-ci, à vérifier *Dans quelle mesure l'initiative permet de rejoindre des aînés en situation de vulnérabilité*. L'un des résultats visés par cette question d'évaluation est de *Mesurer la capacité de l'ITMAV à rejoindre un nombre significatif d'aînés*. En ce qui a trait aux indicateurs de résultats, on retient de cet exemple que le *Nombre d'aînés différents rejoints par l'initiative* ou que le *Taux d'augmentation de la participation des aînés aux activités collectives*, sont deux des indicateurs qui pourraient permettre de répondre à la question d'évaluation et ultimement, de vérifier l'effet obtenu. Enfin, la dernière colonne de droite nommée *Sources de données*, précise les groupes de personnes ou la documentation à consulter afin de recueillir les informations liées aux indicateurs de résultats. Dans l'exemple présenté plus haut, la source de données à consulter serait la Documentation relative à l'initiative.

Voici quelques précisions supplémentaires à propos des indicateurs de résultats. Les indicateurs qui sont présentés dans le cadre d'évaluation sont de deux natures. Certains sont quantitatifs alors que d'autres sont qualitatifs. Les indicateurs quantitatifs s'expriment généralement par des nombres ou pourcentage, des proportions ou ratios ou encore des moyennes. Les renseignements quantitatifs sont généralement des résultats que l'on peut compter ou comptabiliser (ex. le nombre de participants à un événement, le nombre de personnes ayant répondu de façon semblable à une même

question). Les indicateurs qualitatifs sont souvent utilisés pour rendre compte de résultats ou d'effets moins tangibles ou plus complexes. Ils seront souvent documentés sous forme de descriptions de situations ou d'événements observés ou vécus. Les indicateurs qualitatifs sont donc souvent fondés sur des perceptions et des jugements.

Il est à noter que les **méthodes de collectes de données**, soit les façons de recueillir les informations souhaitées, ne sont pas présentées dans le Cadre d'évaluation. Des informations à propos des méthodes de collectes de données sont plutôt abordées dans l'Outil pour la préparation de la collecte de données (Onglet 8).

VOLET 1

LE REPÉRAGE ET LA PRISE DE CONTACT AVEC DES ÂÎNÉS EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ

EFFET RECHERCHÉ

A- LES ÂÎNÉS EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ SONT
REJOINTS

EFFET A : LES AÎNÉS EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ SONT REJOINTS

QUESTION D'ÉVALUATION 1		
DANS QUELLE MESURE L'INITIATIVE PERMET-ELLE DE REJOINDRE LES AÎNÉS EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ?		
RÉSULTATS VISÉS PAR L'ÉVALUATION DE L'EFFET A	EXEMPLES D'INDICATEURS DE RÉSULTATS	SOURCES DE DONNÉES
Mesurer la capacité de l'ITMAV à rejoindre un nombre significatif d'aînés en situation de vulnérabilité	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'aînés différents rejoints par l'initiative (en individuel) Nombre d'aînés présents à chaque activité collective Nombre de participations totales des aînés rejoints aux activités collectives Taux de participation des résidents aînés aux activités collectives (dans le contexte d'intervention dans des milieux d'habitation collectifs) Taux d'augmentation de la participation des aînés aux activités collectives (ex : 2009 vs 2010 ou avant l'arrivée du travailleur de milieu et après) Présence de caractéristiques de vulnérabilité reconnues auprès des aînés rejoints (isolement, absence de réseau social informel solide, mauvaise santé physique ou mentale, précarité économique) Proportion ou pourcentage du temps consacré par travailleur de milieu ou autres ressources à des activités de repérage et de « premier contact » 	<ul style="list-style-type: none"> Documentation relative à l'initiative Travailleur de milieu
Évaluer la capacité du projet à pénétrer les milieux où l'on retrouve des aînés en situation de vulnérabilité	<ul style="list-style-type: none"> Correspondance des lieux investis par l'ITMAV avec les lieux reconnus comme favorables à la rencontre d'aînés en situation de vulnérabilité (HLM, résidences pour aînés, centres communautaires, rues, cafés, etc.) Activités de repérage réalisées par le travailleur de milieu sur le terrain (par exemple : nombre d'heures investies dans le repérage et la prise de contact avec les aînés vulnérables) Présence d'outils d'information permettant de faire connaître l'initiative, le travailleur de milieu et son rôle Présence et type de personnes jouant le rôle de sentinelle pour le repérage et la référence d'aînés potentiellement vulnérables (ex. pharmaciens, brigadiers scolaires, personnel de petits commerces de proximité) Appréciations du travailleur de milieu et des partenaires quant à la pertinence des lieux investis (présence d'aînés vulnérables) Appréciations du travailleur de milieu, des partenaires et des aînés quant à la qualité des outils d'information destinés à faire connaître l'initiative, le travailleur de milieu et son rôle 	<ul style="list-style-type: none"> Documentation relative à l'initiative Travailleur de milieu Partenaires Aînés

VOLET 2

L'INTERVENTION DE MILIEU AUPRÈS D'ÂÎNÉS EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ

EFFETS RECHERCHÉS

- B- LES ÂÎNÉS BÉNÉFICIENT D'UN PONT VERS LES RESSOURCES ET SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ
- C- EN FONCTION DE LEURS BESOINS, LES ÂÎNÉS FRÉQUENTENT OU UTILISENT DES RESSOURCES, DES SERVICES OU DES ACTIVITÉS QU'ILS N'UTILISAIENT PAS AVANT L'INTERVENTION DE MILIEU
- D- LES ÂÎNÉS SONT SOCIALEMENT PLUS ACTIFS DANS LEUR MILIEU DE VIE ET DANS LEUR COMMUNAUTÉ
- E- LES ÂÎNÉS DÉVELOPPENT LEUR POUVOIR D'AGIR INDIVIDUEL OU COLLECTIF (EMPOWERMENT)
- F- LE SENTIMENT DE SÉCURITÉ DES ÂÎNÉS EST ACCRU

EFFET B : LES ÂÎNÉS BÉNÉFICIENT D'UN PONT VERS LES RESSOURCES ET SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ

QUESTION D'ÉVALUATION 2

DANS QUELLE MESURE L'ITMAV PERMET-ELLE DE RÉFÉRER ET D'ACCOMPAGNER LES ÂÎNÉS VERS LES RESSOURCES APPROPRIÉES?

RÉSULTATS VISÉS PAR L'ÉVALUATION DE L'EFFET B	EXEMPLES D'INDICATEURS DE RÉSULTATS	SOURCES DE DONNÉES
Mesurer la capacité de l'ITMAV à permettre la connaissance des besoins des aînés ciblés	<ul style="list-style-type: none"> Présence d'outils ou de processus permettant aux aînés d'exprimer leurs besoins Appréciation du travailleur de milieu quant à la capacité de l'initiative à permettre la connaissance des besoins des aînés Présence d'outils de suivis permettant de documenter les besoins des aînés rejoins 	<ul style="list-style-type: none"> Documentation relative à l'initiative Travailleur de milieu Partenaires
Mesurer la capacité de l'ITMAV à diriger les aînés rejoins vers les ressources appropriées	<ul style="list-style-type: none"> Présence d'outils et d'activités de sensibilisation et d'information quant aux ressources disponibles dans la communauté (en individuel ou en collectif) Appréciations du travailleur de milieu et des partenaires quant à l'effet de l'initiative sur la connaissance et la compréhension des ressources et des services par les aînés Augmentation de la connaissance et de la compréhension des aînés quant aux ressources disponibles (pré-test et post test) Nombre et type de références faites par le travailleur de milieu Nombre et type d'accompagnement fait par le travailleur de milieu Appréciations du travailleur de milieu et des partenaires quant à la capacité de l'initiative à référer et à accompagner les aînés vers les ressources appropriées Degré de connaissance des ressources du milieu par le travailleur de milieu Présence d'outils mis à la disposition du travailleur de milieu et qui permettent la référence à des ressources du milieu 	<ul style="list-style-type: none"> Documentation relative à l'initiative Travailleur de milieu Partenaires Aînés

EFFET C : EN FONCTION DE LEURS BESOINS, LES ÂÎNÉS REJOINTS UTILISENT DES RESSOURCES ET DES SERVICES QU'ILS N'UTILISAIENT PAS AVANT L'INTERVENTION DE MILIEU

QUESTION D'ÉVALUATION 3

DANS QUELLE MESURE L'INITIATIVE FAVORISE-T-ELLE LA RÉPONSE AUX BESOINS DES ÂÎNÉS ET LEUR UTILISATION DES RESSOURCES ET DES SERVICES OFFERTS DANS LA COMMUNAUTÉ?

RÉSULTATS VISÉS PAR L'ÉVALUATION DE L'EFFET C	EXEMPLES D'INDICATEURS DE RÉSULTATS	SOURCES DE DONNÉES
Mesurer la capacité de l'ITMAV à favoriser, en fonction des besoins des aînés rejoints, leur connexion ou leur reconnexion aux ressources appropriées	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre (ou exemples si impossible de déterminer le nombre) d'aînés qui deviennent membres ou qui intègrent des activités et services de l'organisme porteur de l'ITMAV ou d'autres organisations, à la suite de la référence du travailleur de milieu • Appréciations des travailleurs de milieu et des partenaires quant à l'effet de l'initiative sur l'utilisation des ressources du milieu par les aînés rejoints (milieu de vie collectif, organisme porteur et autres) • Appréciation des aînés rejoints quant à l'effet de l'initiative sur leur utilisation des ressources du milieu (dans le milieu de vie collectif, l'organisme porteur et autres) • Exemples concrets qui témoignent de l'isolement ou de l'absence de connexion des aînés avec des ressources de la communauté • Exemples concrets qui témoignent de l'utilisation de nouvelles ressources par les aînés rejoints (par types de ressources : communautaires, institutionnelles, privées) 	<ul style="list-style-type: none"> • Documentation relative à l'initiative • Documentation de l'organisme porteur • Travailleur de milieu • Partenaires • Aînés

EFFET D : LES ÂÎNÉS REJOINTS SONT SOCIALEMENT PLUS ACTIFS DANS LEUR MILIEU DE VIE ET DANS LEUR COMMUNAUTÉ

QUESTION D'ÉVALUATION 4		
DANS QUELLE MESURE L'INITIATIVE PERMET-ELLE DE RÉDUIRE L'ISOLEMENT SOCIAL DES ÂÎNÉS?		
RÉSULTATS VISÉS PAR L'ÉVALUATION DE L'EFFET D	EXEMPLES D'INDICATEURS DE RÉSULTATS	SOURCES DE DONNÉES
Mesurer la capacité de l'ITMAV à réduire l'isolement social des aînés	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre et types d'activités tenues dans les milieux d'habitation collectifs qui permettent l'interaction sociale entre les aînés (activités initiées, animées ou soutenues par les ressources de l'ITMAV) • Taux de participation des aînés aux activités collectives organisées dans les milieux d'habitation collectifs, en fonction du nombre d'aînés ciblés au départ (ce ne sont pas tous les aînés qui sont nécessairement ciblés par une activité). • Appréciations du travailleur de milieu et d'autres partenaires quant à la contribution l'ITMAV à réduire l'isolement social des aînés (mobilisation et participation des résidents d'une habitation collective, amélioration des relations de voisinage, diminution des conflits entre résidents, etc.) • Appréciation des aînés quant à la diminution de leur isolement • Exemples concrets de développement ou de consolidation du réseau social des aînés (ouverture aux voisins, développement de nouveaux liens, réception de visites ou d'appels d'amitié, liens significatifs, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Documentation relative à l'initiative • Documentation de l'organisme porteur • Travailleur de milieu • Partenaires • Aînés
QUESTION D'ÉVALUATION 5		
DANS QUELLE MESURE L'INITIATIVE PERMET-ELLE DE FAVORISER L'ENGAGEMENT SOCIAL ET CITOYEN DES ÂÎNÉS?		
Mesurer la capacité de l'ITMAV à favoriser l'engagement social et citoyen des aînés	<ul style="list-style-type: none"> • Exemples démontrant de quelle façon l'ITMAV favorise l'implication des résidents au sein d'un comité de locataires • Type de soutien octroyé par le travailleur de milieu au comité de locataire • Exemples d'aînés rejoints qui s'impliquent bénévolement dans l'organisme porteur de l'ITMAV ou auprès d'autres organisations • Appréciations du travailleur de milieu et des partenaires quant à la contribution de l'ITMAV à stimuler l'engagement des aînés (dans les milieux de vie collectifs, dans leur communauté, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Travailleur de milieu • Partenaires • Documentation relative à l'initiative • Documentation de l'organisme porteur

EFFET E : LES AÎNÉS DÉVELOPPENT LEUR POUVOIR D'AGIR INDIVIDUEL OU COLLECTIF (EMPOWERMENT)

QUESTION D'ÉVALUATION 6

DANS QUELLE MESURE L'INITIATIVE PERMET-ELLE D'ACCROÎTRE LE POUVOIR D'AGIR INDIVIDUEL OU COLLECTIF DES AÎNÉS?

RÉSULTATS VISÉS PAR L'ÉVALUATION DE L'EFFET E	EXEMPLES D'INDICATEURS DE RÉSULTATS	SOURCES DE DONNÉES
<p>Mesurer la capacité de l'ITMAV à favoriser l'implication active des aînés dans la résolution des problématiques vécues</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Exemples de cas concrets qui démontrent que les aînés sont activement impliqués dans : <ul style="list-style-type: none"> ○ l'identification de situations qu'ils considèrent insatisfaisantes (en lien avec la vie quotidienne ou des problématiques plus complexes) ○ le choix d'une stratégie visant à modifier la situation insatisfaisante ○ la prise de contact et la communication (par les aînés) avec des ressources susceptibles de répondre à leurs besoins ○ la participation à des activités leur permettant d'acquérir des compétences ou des connaissances • Appréciations du travailleur de milieu et des partenaires quant à l'augmentation de l'implication active des aînés dans la résolution des problématiques vécues • Appréciation des aînés quant à leur capacité à mieux répondre à leurs besoins et à régler des situations qu'ils jugent problématiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Documentation relative à l'initiative • Travailleur de milieu • Partenaires • Aînés

EFFET F : LE SENTIMENT DE SÉCURITÉ DES ÂÎNÉS S'EST ACCRU

QUESTION D'ÉVALUATION 7

DANS QUELLE MESURE L'INITIATIVE PERMET-ELLE D'ACCROÎTRE LE SENTIMENT DE SÉCURITÉ DES ÂÎNÉS?

RÉSULTATS VISÉS PAR L'ÉVALUATION DE L'EFFET F	EXEMPLES D'INDICATEURS DE RÉSULTATS	SOURCES DE DONNÉES
Mesurer la capacité de l'ITMAV à augmenter le sentiment de sécurité des aînés rejoints	<ul style="list-style-type: none"> • Appréciation des aînés quant à l'augmentation de leur sentiment de sécurité (dans leur maison ou logement, dans les aires communes d'un lieu d'habitation collectif, dans les organismes fréquentés, dans le quartier, etc.) • Appréciations du travailleur de milieu et des partenaires quant à l'impact de l'ITMAV sur le sentiment de sécurité des aînés • Exemples concrets d'actions développées dans le cadre de l'initiative ayant permis d'augmenter la sécurité ou le sentiment de sécurité des aînés 	<ul style="list-style-type: none"> • Documentation relative à l'initiative • Travailleur de milieu • Partenaires • Aînés
Mesurer la capacité de l'ITMAV à diminuer les situations problématiques présentes en milieu de vie collectifs et pouvant avoir un impact sur le sentiment de sécurité des aînés	<ul style="list-style-type: none"> • Appréciation des aînés quant à la diminution des situations problématiques présentes dans leur milieu d'habitation collectif (ex. : conflits de voisinage, toxicomanie, violence et intimidation) • Appréciations du travailleur de milieu et des partenaires quant à la diminution des situations problématiques dans les milieux d'habitation collectifs rejoints (ex. conflits de voisinage, toxicomanie, violence et intimidation) • Exemples concrets d'actions issues de l'ITMAV ayant contribué à régler ou à éviter des situations problématiques dans un milieu de vie collectif 	<ul style="list-style-type: none"> • Documentation relative à l'initiative • Travailleur de milieu • Partenaires • Aînés

VOLET 3

L'APPROCHE CONCERTÉE

EFFETS RECHERCHÉS

G- L'INTERVENTION EST RÉALISÉE PAR LA
CONCERTATION DANS L'ACTION

H- L'INITIATIVE PERMET DE STIMULER LA CRÉATION DE
RÉPONSES POUVANT SOUTENIR LES ÂÎNÉS
VULNÉRABLES LORSQUE CELLES-CI NE SONT PAS
DISPONIBLES DANS LA COMMUNAUTÉ.

EFFET G : L'INTERVENTION EST RÉALISÉE PAR LA CONCERTATION DANS L'ACTION

QUESTION D'ÉVALUATION 8

DANS QUELLE MESURE L'INITIATIVE FAVORISE-T-ELLE LA COLLABORATION ET LA MOBILISATION DES PARTENAIRES?

RÉSULTATS VISÉS PAR L'ÉVALUATION DE L'EFFET G	EXEMPLES D'INDICATEURS DE RÉSULTATS	SOURCES DE DONNÉES
<p>Mesurer la capacité de l'ITMAV à susciter la collaboration et la mobilisation des partenaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de partenaires rejoints • Secteur de provenance des partenaires et collaborateurs • Type de collaboration et d'implication • Nombre et fréquence des rencontres avec des partenaires • Mécanismes mis en place pour favoriser la référence entre les différents services et activités et ressources du milieu • Milieux de concertation investis par le travailleur de milieu (communauté de pratique, table de concertation, etc.) • Nombre d'aînés en situation de vulnérabilité référés par des ressources du milieu au travailleur de milieu (ex. CLSC, ressources communautaires) • Évolution de la dynamique de concertation (climat, leadership, rapports de pouvoir, impartialité, efficacité des mécanismes de communication et d'implication, etc.) • Appréciation du travailleur de milieu quant à la collaboration et la mobilisation des partenaires • Appréciation des partenaires quant au travail de collaboration et leur mobilisation dans le contexte de l'ITMAV 	<ul style="list-style-type: none"> • Documentation relative à l'initiative • Travailleur de milieu • Partenaires

EFFET H : L'INITIATIVE PERMET DE STIMULER LA CRÉATION DE RÉPONSES POUVANT SOUTENIR LES AÎNÉS VULNÉRABLES LORSQUE CELLES-CI NE SONT PAS DISPONIBLES DANS LA COMMUNAUTÉ

QUESTION D'ÉVALUATION 9

DANS QUELLE MESURE L'INITIATIVE FAVORISE-T-ELLE LA CRÉATION DE RÉPONSES SATISFAISANTES AUX BESOINS DES AÎNÉS LORSQUE CELLES-CI NE SONT PAS DISPONIBLES DANS LA COMMUNAUTÉ?

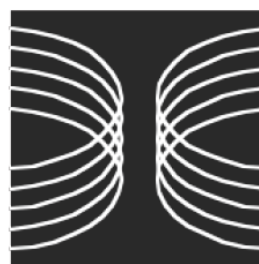
RÉSULTATS VISÉS PAR L'ÉVALUATION DE L'EFFET H	EXEMPLES D'INDICATEURS DE RÉSULTATS	SOURCES DE DONNÉES
Mesurer la capacité de l'ITMAV à stimuler la création de réponses adaptées aux besoins des aînés rejoints	<ul style="list-style-type: none">• Nombre et type de ressources, activités ou services mis en place afin de répondre à un besoin non répondu• Exemples de résolutions de problèmes effectuées en partenariat• Appréciations du travailleur de milieu et des partenaires quant à la capacité de l'initiative à stimuler la création de réponses adaptées aux besoins des aînés (lorsqu'aucune ressource ou service n'est présent dans la communauté)• Exemples concrets du rôle du travailleur de milieu dans la création d'une réponse adaptée aux besoins des aînés rejoints	<ul style="list-style-type: none">• Documentation relative à l'initiative• Travailleur de milieu• Partenaires

QUESTION GLOBALE D'ÉVALUATION

QUESTION D'ÉVALUATION 10 DE QUELLE FAÇON PEUT-ON ACCROÎTRE LES EFFETS RECHERCHÉS?		
RÉSULTATS VISÉS PAR CE VOLET DE L'ÉVALUATION	EXEMPLES D'INDICATEURS DE RÉSULTATS	SOURCES DE DONNÉES
Dégager les conditions favorables et les contraintes à l'atteinte des effets recherchés	<ul style="list-style-type: none"> • Conditions favorables et contrainte à l'atteinte des effets recherchés 	<ul style="list-style-type: none"> • Travailleur de milieu • Partenaires • Direction ou coordination de l'organisme porteur
Dégager les forces et les faiblesses de l'ITMAV en regard de chacun des effets recherchés	<ul style="list-style-type: none"> • Forces et faiblesses de l'ITMAV identifiées en regard des effets 	<ul style="list-style-type: none"> • Travailleur de milieu • Partenaires • Direction ou coordination de l'organisme porteur
Formuler des pistes d'amélioration possibles qui permettront d'améliorer les effets recherchés	<ul style="list-style-type: none"> • Pistes d'améliorations formulées en regard des effets 	<ul style="list-style-type: none"> • Partenaires • Travailleur de milieu • Aînés • Direction ou coordination de l'organisme porteur

ONGLET 7

VOTRE CADRE D'ÉVALUATION



AQCCA
QASC

1. PRÉSENTATION DE L'OUTIL

Après avoir élaboré le cadre logique de l'initiative, les responsables de l'évaluation devraient procéder à l'élaboration du cadre d'évaluation de leur ITMAV. Le présent outil est un modèle de cadre d'évaluation qui permettra aux membres du comité d'évaluation ou encore à la personne qui aura été désignée afin d'élaborer le cadre d'évaluation de l'initiative, d'adapter le Cadre d'évaluation des effets des ITMAV (Onglet 6), afin de le personnaliser en fonction des spécificités du processus d'évaluation auquel est soumis l'initiative.

Notons que les personnes responsables de l'évaluation devraient avoir préalablement déterminé (lors de l'élaboration du cadre logique) les effets qui seront soumis à l'évaluation. Il s'agira donc :

- 1) De conserver dans le modèle présenté ci-dessous, uniquement les effets qui seront soumis à l'évaluation;
- 2) De reporter ensuite dans le modèle, les indicateurs énoncés dans le Cadre d'évaluation des effets des ITMAV qui auront été retenus pour évaluer chaque effet visé;
- 3) De reporter ensuite dans le modèle, les sources de données énoncées dans le Cadre d'évaluation des effets des ITMAV qui auront été retenues pour évaluer chaque effet visé.

VOLET 1

LE REPÉRAGE ET LA PRISE DE CONTACT AVEC DES AÎNÉS
EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ

EFFET RECHERCHÉ

A- LES AÎNÉS EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ SONT
REJOINTS



EFFET A : LES ÂÎNÉS EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ SONT REJOINTS

QUESTION D'ÉVALUATION 1		
DANS QUELLE MESURE L'INITIATIVE PERMET-ELLE DE REJOINDRE LES ÂÎNÉS EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ?		
RÉSULTATS VISÉS PAR L'ÉVALUATION DE L'EFFET A	EXEMPLES D'INDICATEURS DE RÉSULTATS	SOURCES DE DONNÉES
Mesurer la capacité de l'ITMAV à rejoindre un nombre significatif d'âînés en situation de vulnérabilité	•	•
Évaluer la capacité du projet à pénétrer les milieux où l'on retrouve des âînés en situation de vulnérabilité	•	•

VOLET 2

L'INTERVENTION DE MILIEU AUPRÈS DES ÂÎNÉS EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ

EFFETS RECHERCHÉS

- B- LES ÂÎNÉS BÉNÉFICIENT D'UN PONT VERS LES RESSOURCES ET SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ
- C- EN FONCTION DE LEURS BESOINS, LES ÂÎNÉS FRÉQUENTENT OU UTILISENT DES RESSOURCES, DES SERVICES OU DES ACTIVITÉS QU'ILS N'UTILISAIENT PAS AVANT L'INTERVENTION DE MILIEU
- D- LES ÂÎNÉS SONT SOCIALEMENT PLUS ACTIFS DANS LEUR MILIEU DE VIE ET DANS LEUR COMMUNAUTÉ
- E- LES ÂÎNÉS DÉVELOPPENT LEUR POUVOIR D'AGIR INDIVIDUEL OU COLLECTIF (EMPOWERMENT)
- F- LE SENTIMENT DE SÉCURITÉ DES ÂÎNÉS EST ACCRU

**EFFET B : LES AÎNÉS BÉNÉFICIENT D'UN PONT VERS LES RESSOURCES ET SERVICES
DE LA COMMUNAUTÉ**

QUESTION D'ÉVALUATION 2		
DANS QUELLE MESURE L'ITMAV PERMET-ELLE DE RÉFÉRER ET D'ACCOMPAGNER LES AÎNÉS VERS LES RESSOURCES APPROPRIÉES?		
RÉSULTATS VISÉS PAR L'ÉVALUATION DE L'EFFET B	EXEMPLES D'INDICATEURS DE RÉSULTATS	SOURCES DE DONNÉES
Mesurer la capacité de l'ITMAV à permettre la connaissance des besoins des aînés ciblés	•	•
Mesurer la capacité de l'ITMAV à diriger les aînés rejoints vers les ressources appropriées	•	•

EFFET C : EN FONCTION DE LEURS BESOINS, LES ÂÎNÉS REJOINTS UTILISENT DES RESSOURCES ET DES SERVICES QU'ILS N'UTILISAIENT PAS AVANT L'INTERVENTION DE MILIEU

QUESTION D'ÉVALUATION 3

DANS QUELLE MESURE L'INITIATIVE FAVORISE-T-ELLE LA RÉPONSE AUX BESOINS DES ÂÎNÉS ET LEUR UTILISATION DES RESSOURCES ET DES SERVICES OFFERTS DANS LA COMMUNAUTÉ?

RÉSULTATS VISÉS PAR L'ÉVALUATION DE L'EFFET C	EXEMPLES D'INDICATEURS DE RÉSULTATS	SOURCES DE DONNÉES
Mesurer la capacité de l'ITMAV à favoriser, en fonction des besoins des aînés rejoints, leur connexion ou leur reconnexion aux ressources appropriées	<ul style="list-style-type: none">	<ul style="list-style-type: none">

EFFET D : LES ÂÎNÉS REJOINTS SONT SOCIALEMENT PLUS ACTIFS DANS LEUR MILIEU DE VIE ET DANS LEUR COMMUNAUTÉ

QUESTION D'ÉVALUATION 4		
DANS QUELLE MESURE L'INITIATIVE PERMET-ELLE DE RÉDUIRE L'ISOLEMENT SOCIAL DES ÂÎNÉS?		
RÉSULTATS VISÉS PAR L'ÉVALUATION DE L'EFFET D	INDICATEURS DE RÉSULTATS	SOURCES DE DONNÉES
Mesurer la capacité de l'ITMAV à réduire l'isolement social des aînés	•	•
QUESTION D'ÉVALUATION 5		
DANS QUELLE MESURE L'INITIATIVE PERMET-ELLE DE FAVORISER L'ENGAGEMENT SOCIAL ET CITOYEN DES ÂÎNÉS?		
Mesurer la capacité de l'ITMAV à favoriser l'engagement social et citoyen des aînés	•	•

EFFET E. : LES AÎNÉS DÉVELOPPENT LEUR POUVOIR D'AGIR INDIVIDUEL OU COLLECTIF (EMPOWERMENT)

QUESTION D'ÉVALUATION 6		
DANS QUELLE MESURE L'INITIATIVE PERMET-ELLE D'ACCROÎTRE LE POUVOIR D'AGIR INDIVIDUEL OU COLLECTIF DES AÎNÉS?		
RÉSULTATS VISÉS PAR L'ÉVALUATION DE L'EFFET E	EXEMPLES D'INDICATEURS DE RÉSULTATS	SOURCES DE DONNÉES
Mesurer la capacité de l'ITMAV à favoriser l'implication active des aînés dans la résolution des problématiques vécues	<ul style="list-style-type: none">	<ul style="list-style-type: none">

EFFET F : LE SENTIMENT DE SÉCURITÉ DES ÂÎNÉS S'EST ACCRU

QUESTION D'ÉVALUATION 7

DANS QUELLE MESURE L'INITIATIVE PERMET-ELLE D'ACCROÎTRE LE SENTIMENT DE SÉCURITÉ DES ÂÎNÉS?

RÉSULTATS VISÉS PAR L'ÉVALUATION DE L'EFFET F	EXEMPLES D'INDICATEURS DE RÉSULTATS	SOURCES DE DONNÉES
Mesurer la capacité de l'ITMAV à augmenter le sentiment de sécurité des aînés rejoints	•	•
Mesurer la capacité de l'ITMAV à diminuer les situations problématiques présentes en milieu de vie collectifs et pouvant avoir un impact sur le sentiment de sécurité des aînés	•	•

VOLET 3

L'APPROCHE CONCERTÉE

EFFETS RECHERCHÉS

G- L'INTERVENTION EST RÉALISÉE PAR LA
CONCERTATION DANS L'ACTION

H- L'INITIATIVE PERMET DE STIMULER LA CRÉATION DE
RÉPONSES POUVANT SOUTENIR LES AÎNÉS
VULNÉRABLES LORSQUE CELLES-CI NE SONT PAS
DISPONIBLES DANS LA COMMUNAUTÉ.

EFFET G : L'INTERVENTION EST RÉALISÉE PAR LA CONCERTATION DANS L'ACTION

QUESTION D'ÉVALUATION 8

DANS QUELLE MESURE L'INITIATIVE FAVORISE-T-ELLE LA COLLABORATION ET LA MOBILISATION DES PARTENAIRES?

RÉSULTATS VISÉS PAR L'ÉVALUATION DE L'EFFET G	EXEMPLES D'INDICATEURS DE RÉSULTATS	SOURCES DE DONNÉES
Mesurer la capacité de l'ITMAV à susciter la collaboration et la mobilisation des partenaires	•	•

EFFET H : L'INITIATIVE PERMET DE STIMULER LA CRÉATION DE RÉPONSES POUVANT SOUTENIR LES ÂÎNÉS VULNÉRABLES LORSQUE CELLES-CI NE SONT PAS DISPONIBLES DANS LA COMMUNAUTÉ

QUESTION D'ÉVALUATION 9

DANS QUELLE MESURE L'INITIATIVE FAVORISE-T-ELLE LA CRÉATION DE RÉPONSES SATISFAISANTES AUX BESOINS DES ÂÎNÉS LORSQUE CELLES-CI NE SONT PAS DISPONIBLES DANS LA COMMUNAUTÉ?

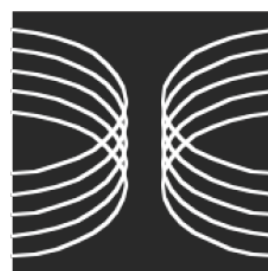
RÉSULTATS VISÉS PAR L'ÉVALUATION DE L'EFFET H	EXEMPLES D'INDICATEURS DE RÉSULTATS	SOURCES DE DONNÉES
Mesurer la capacité de l'ITMAV à stimuler la création de réponses adaptées aux besoins des aînés rejoints	<ul style="list-style-type: none">	<ul style="list-style-type: none">

QUESTION GLOBALE D'ÉVALUATION

QUESTION D'ÉVALUATION 10 DE QUELLE FAÇON PEUT-ON ACCROÎTRE LES EFFETS RECHERCHÉS?		
RÉSULTATS VISÉS PAR CE VOLET DE L'ÉVALUATION	EXEMPLES D'INDICATEURS DE RÉSULTATS	SOURCES DE DONNÉES
Dégager les conditions favorables et les contraintes à l'atteinte des effets recherchés	<ul style="list-style-type: none">• Conditions favorables et contrainte à l'atteinte des effets recherchés	<ul style="list-style-type: none">• Travailleur de milieu• Partenaires• Direction ou coordination de l'organisme porteur
Dégager les forces et les faiblesses de l'ITMAV en regard de chacun des effets recherchés	<ul style="list-style-type: none">• Forces et faiblesses de l'ITMAV identifiées en regard des effets	<ul style="list-style-type: none">• Travailleur de milieu• Partenaires• Direction ou coordination de l'organisme porteur
Formuler des pistes d'amélioration possibles qui permettront d'améliorer les effets recherchés	<ul style="list-style-type: none">• Pistes d'améliorations formulées en regard des effets	<ul style="list-style-type: none">• Partenaires• Travailleur de milieu• Aînés• Direction ou coordination de l'organisme porteur

ONGLET 8

OUTIL POUR LA PRÉPARATION DE LA COLLECTE DE DONNÉES



AQCCA
QASC

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	1
1. SOURCES DE DONNÉES	1
1.1 LE TRAVAILLEUR DE MILIEU COMME SOURCE DE DONNÉES PRINCIPALE .	2
1.1.1 Informations pertinentes sur cette source de données.....	2
1.1.2 Effets visés et indicateurs de résultats qui peuvent être documentés par cette source de données.....	3
1.2 LA DIRECTION OU COORDINATION DE L'ORGANISME PORTEUR DE L'ITMAV COMME SOURCE DE DONNÉES	6
1.2.1 Informations pertinentes sur cette source de données.....	6
1.2.2 Effets visés et indicateurs de résultats qui peuvent être documentés par cette source de données.....	6
1.3 LES PARTENAIRES COMME SOURCE DE DONNÉES	7
1.3.1 Informations pertinentes sur cette source de données.....	7
1.3.2 Effets visés et indicateurs de résultats qui peuvent être documentés par cette source de données.....	7
1.4 LES AÎNÉS COMME SOURCE DE DONNÉES	10
1.4.1 Informations pertinentes sur cette source de données.....	10
1.4.2 Effets visés et indicateurs de résultats qui peuvent être documentés par cette source de données.....	10
1.5 LA DOCUMENTATION RELATIVE À L'ITMAV COMME SOURCE DE DONNÉES	12
1.5.1 Informations pertinentes sur cette source de données.....	12
1.5.2 Effets visés et indicateurs de résultats qui peuvent être documentés par cette source de données	12
1.6 LA DOCUMENTATION DE L'ORGANISME PORTEUR DE L'ITMAV COMME SOURCE DE DONNÉES	15
1.6.1 Informations pertinentes sur cette source de données.....	15
1.6.2 Effets visés et indicateurs de résultats qui peuvent être documentés par cette source de données.....	15
2. DÉTAIL DES MÉTHODES DE COLLECTES DE DONNÉES	16
2.1 L'ENTREVUE SEMI-DIRIGÉE	16
2.2 LE GROUPE DE DISCUSSION	16
2.3 L'ENQUÊTE PAR QUESTIONNAIRE.....	17
2.4 L'ANALYSE DOCUMENTAIRE	18
2.5 LES ÉTUDES DE CAS	18

INTRODUCTION

Afin d'accompagner les organismes porteurs d'ITMAV, cet Outil pour la préparation de la collecte de données a été élaboré. Il reprend chacun des effets présentés dans le Cadre d'évaluation et classe, par sources de données (travailleurs de milieu, aînés, partenaires, etc.) les différents indicateurs de résultats qui pourraient être utilisés par les responsables de l'évaluation pour mesurer les effets de l'ITMAV.

Au sein de cet outil, certaines recommandations portant sur les sources de données et les méthodes de collecte de données à privilégier, sont formulées. Il appartient cependant aux organismes qui réalisent l'évaluation, d'adapter la collecte de données en fonction de leur réalité (ressources financières, ressources humaines en place, disponibilité des partenaires, etc.).

1. SOURCES DE DONNÉES

Dans le Cadre d'évaluation (Onglet 4), des **sources de données** (dernière colonne de droite du Cadre) sont attribuées pour chaque résultat visé par l'évaluation. Au total, six grandes sources de données sont identifiées dans le cadre d'évaluation. Celles-ci sont :

- le travailleur de milieu;
- la direction ou la coordination de l'organisme porteur de l'ITMAV;
- les partenaires;
- les aînés;
- la documentation relative à l'ITMAV;
- la documentation de l'organisme porteur de l'ITMAV.

Dans les sous-sections suivantes, sont d'abord présentées, pour chaque source de données potentielles (travailleurs de milieu, partenaires, aînés, etc.), les méthodes de collecte de données qui pourraient éventuellement être utilisées par les organismes porteurs d'ITMAV. Pour chaque source de données, les indicateurs de résultats qui pourront être recueillis afin de mesurer les effets de l'ITMAV sont ensuite présentés.

Cette disposition des indicateurs de résultats par source de données devrait faciliter la compréhension de la collecte de données et éventuellement, l'élaboration des outils de collecte.

À la section 2, les différentes méthodes de collectes qui s'offrent aux responsables de l'évaluation des effets de l'ITMAV sont détaillées. Ces méthodes de collectes de données sont :

- L'entrevue semi-dirigée
- Le groupe de discussion
- L'enquête par questionnaire
- L'analyse documentaire
- L'étude de cas

1.1 LE TRAVAILLEUR DE MILIEU COMME SOURCE DE DONNÉES PRINCIPALE

1.1.1 INFORMATIONS PERTINENTES SUR CETTE SOURCE DE DONNÉES

En tant que principal maître d'œuvre d'une ITMAV, le travailleur de milieu sera nécessairement un acteur clé de la démarche d'évaluation des effets de l'ITMAV.

Concernant les méthodes de collectes de données qui devraient être privilégiées pour la consultation du travailleur de milieu, relevons que celles-ci dépendent, en partie, du rôle qu'est appelé à jouer le travailleur de milieu dans l'évaluation. Plus précisément, si le travailleur de milieu est la personne responsable de la rédaction du rapport d'évaluation, la phase de consultation pourrait ne pas être nécessaire, dans la mesure où le travailleur de milieu compile, au sein même du rapport d'évaluation, les informations (faits et perceptions) qui sont de son ressort. Dans cette situation, le canevas du rapport d'évaluation sert, en quelque sorte, d'outil de collecte de données.

Dans le contexte où une ressource autre que le travailleur de milieu est le principal responsable de l'évaluation, mais surtout de la collecte de données et de la rédaction du rapport, les méthodes de collectes de données possibles sont **l'enquête par questionnaire et l'entrevue semi-dirigée**, ou un mélange de ces deux méthodes.

Par ailleurs, si d'autres ressources (salariés ou bénévoles) de l'organisme porteur sont impliquées dans l'ITMAV, ces dernières pourraient aussi contribuer à documenter les mêmes indicateurs de résultats qui sont abordés par la consultation du travailleur de milieu. L'entrevue semi-dirigée, l'enquête par questionnaire ou le groupe de discussion pourraient privilégiés comme méthode de collecte de données.

1.2.2 EFFETS VISÉS ET INDICATEURS DE RÉSULTATS QUI PEUVENT ÊTRE DOCUMENTÉS PAR CETTE SOURCE DE DONNÉES

Tel que mentionné précédemment, tous les indicateurs de résultats présentés dans le cadre d'évaluation ne pourront être utilisés pour toutes les ITMAV. Parce que les lieux investis ou les activités diffèrent, chaque évaluation d'effets des ITMAV devra être adaptée.

Voici les indicateurs de résultats qui devraient être documentés par les responsables de l'évaluation lors de la consultation du travailleur de milieu :

EFFET A : LES AÎNÉS EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ SONT REJOINTS

- Appréciation du travailleur de milieu quant à la pertinence des lieux investis (présence d'aînés vulnérables)
- Appréciation du travailleur de milieu quant à la qualité des outils d'information destinés à faire connaître l'initiative, le travailleur de milieu et son rôle
- Présence de caractéristiques de vulnérabilité reconnues auprès des aînés rejoints (isolement, absence de réseau social informel solide, mauvaise santé physique ou mentale, précarité économique)

EFFET B : LES AÎNÉS BÉNÉFICIENT D'UN PONT VERS LES RESSOURCES ET SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ

- Appréciation du travailleur de milieu quant à la capacité de l'initiative à permettre la connaissance des besoins des aînés
- Appréciation du travailleur de milieu quant à l'effet de l'initiative sur la connaissance et la compréhension des ressources et des services par les aînés
- Appréciation du travailleur de milieu quant à la capacité de l'initiative à référer et à accompagner les aînés vers les ressources appropriées
- Degré de connaissance des ressources du milieu par le travailleur de milieu

EFFET C : EN FONCTION DE LEURS BESOINS, LES AÎNÉS REJOINTS UTILISENT DES RESSOURCES ET DES SERVICES QU'ILS N'UTILISAIENT PAS AVANT L'INTERVENTION DE MILIEU

- Appréciation du travailleur de milieu quant à l'effet de l'initiative sur l'utilisation des ressources du milieu par les aînés rejoints (milieu de vie collectif, organisme porteur et autres)
- Exemples concrets qui témoignent de l'isolement ou de l'absence de connexion des aînés avec des ressources de la communauté
- Exemples concrets qui témoignent de l'utilisation de nouvelles ressources par les aînés rejoints

EFFET D : LES AÎNÉS REJOINTS SONT SOCIALEMENT PLUS ACTIFS DANS LEUR MILIEU DE VIE ET DANS LEUR COMMUNAUTÉ

- Appréciation du travailleur de milieu quant à la contribution de l'ITMAV à réduire l'isolement social des aînés (mobilisation et participation des résidents d'une habitation collective, amélioration des relations de voisinage, diminution des conflits entre résidents, etc.)
- Exemples concrets de développement ou de consolidation du réseau social des aînés (ouverture aux voisins, développement de nouveaux liens, réception de visites ou d'appels d'amitié, etc.)
- Type de soutien octroyé par le travailleur de milieu au comité de locataire
- Nombre ou exemples d'aînés rejoints qui s'impliquent bénévolement dans l'organisme porteur de l'ITMAV ou auprès d'autres organisations
- Appréciation du travailleur de milieu quant à la contribution de l'ITMAV à stimuler l'engagement des aînés (dans les milieux de vie collectifs, dans leur communauté, etc.)

EFFET E : LES AÎNÉS DÉVELOPPENT LEUR POUVOIR D'AGIR INDIVIDUEL OU COLLECTIF (EMPOWERMENT)

- Exemples de cas concrets qui démontrent que les aînés sont activement impliqués dans :
 - l'identification de situations qu'ils considèrent insatisfaisantes (en lien avec la vie quotidienne ou des problématiques plus complexes)
 - le choix d'une stratégie visant à modifier la situation insatisfaisante
 - la prise de contact et la communication (par les aînés) avec des ressources susceptibles de répondre à leurs besoins
 - la participation à des activités leur permettant d'acquérir des compétences ou des connaissances
- Appréciation du travailleur de milieu quant à l'augmentation de la l'implication active des aînés dans la résolution des problématiques vécues

EFFET F : LE SENTIMENT DE SÉCURITÉ DES AÎNÉS S'EST ACCRU

- Exemples concrets d'actions développées dans le cadre de l'initiative ayant permis de régler ou d'éviter des situations problématiques dans un milieu de vie collectif
- Appréciation du travailleur de milieu quant à la diminution des situations problématiques dans les milieux d'habitation collectifs rejoints (ex. conflits de voisinage, toxicomanie, violence et intimidation)
- Exemples concrets d'actions développées dans le cadre de l'initiative ayant permis d'augmenter la sécurité ou le sentiment de sécurité des aînés

- Appréciation du travailleur de milieu quant à l'impact de l'ITMAV sur le sentiment de sécurité des aînés

EFFET G : L'INTERVENTION EST RÉALISÉE PAR LA CONCERTATION DANS L'ACTION

- L'évolution de la dynamique de concertation (climat, leadership, rapports de pouvoir, impartialité, efficacité des mécanismes de communication et d'implication, etc.)
- Appréciation du travailleur de milieu quant à la collaboration et la mobilisation des partenaires

EFFET H : L'INITIATIVE PERMET DE STIMULER LA CRÉATION DE RÉPONSES POUVANT SOUTENIR LES ÂÎNÉS VULNÉRABLES LORSQUE CELLES-CI NE SONT PAS DISPONIBLES DANS LA COMMUNAUTÉ

- Appréciation du travailleur de milieu quant à la capacité de l'initiative à stimuler la création de réponses adaptées aux besoins des aînés (lorsqu'aucune ressource ou service n'est présent dans la communauté)
- Exemples concrets du rôle du travailleur de milieu dans la création d'une réponse adaptée aux besoins des aînés rejoints

QUESTIONS GLOBALES : PISTES VISANT À ACCROÎTRE LES EFFETS RECHERCHÉS

- Conditions favorables et contraintes à l'atteinte des effets recherchés
- Forces et faiblesses de l'ITMAV en regard des effets recherchés
- Pistes d'améliorations en regard des effets recherchés

1.2 LA DIRECTION OU COORDINATION DE L'ORGANISME PORTEUR DE L'ITMAV COMME SOURCE DE DONNÉES

1.2.2 INFORMATIONS PERTINENTES SUR CETTE SOURCE DE DONNÉES

Dans le cadre de l'évaluation des effets de l'ITMAV, il est privilégié d'impliquer la direction ou la coordination de l'organisme porteur, afin d'alimenter la réflexion sur les pistes visant à accroître les effets recherchés par l'initiative. Dans la mesure où ces personnes ne sont généralement pas sur le terrain, il pourrait être difficile de pousser plus loin la consultation en regard des effets auprès des aînés en situation de vulnérabilité.

Cependant, si des ressources de la direction et de la coordination sont aptes à se prononcer sur l'évaluation spécifique des effets, ces derniers pourraient éventuellement être consultés dans une perspective qui s'apparente à celle prévue pour les travailleurs de milieu. Dans un tel cas, les mêmes outils de collecte de données pourraient être utilisés.

Pour la consultation de la direction ou de la coordination de l'organisme porteur, **l'entrevue semi-dirigée** devrait être la méthode de collecte de données privilégiée.

1.2.3 EFFETS VISÉS ET INDICATEURS DE RÉSULTATS QUI PEUVENT ÊTRE DOCUMENTÉS PAR CETTE SOURCE DE DONNÉES

Voici, les indicateurs de résultats qui pourraient être documentés par la consultation de la direction ou de la coordination de l'organisme porteur de l'ITMAV :

QUESTIONS GLOBALES : PISTES VISANT À ACCROÎTRE LES EFFETS RECHERCHÉS

- Conditions favorables et contraintes à l'atteinte des effets recherchés
- Forces et faiblesses de l'ITMAV en regard des effets recherchés
- Pistes d'améliorations en regard des effets recherchés

1.3 LES PARTENAIRES COMME SOURCE DE DONNÉES

1.3.1 INFORMATIONS PERTINENTES SUR CETTE SOURCE DE DONNÉES

Par partenaires, spécifions d'abord qu'il est entendu les « représentants terrain » des organismes partenaires d'ITMAV. Il s'agit donc des intervenants, idéalement, des personnes qui interviennent auprès des aînés en situation de vulnérabilité. Tel qu'il est possible de le constater à la lecture des indicateurs présentés plus bas, les partenaires pourraient éventuellement être appelés à se prononcer sur de nombreux éléments. Il a effectivement été privilégié de prévoir une consultation relativement étendue. Toutefois, tel que mentionné précédemment, il appartient aux responsables de l'évaluation de déterminer l'ampleur de la contribution possible des partenaires.

Concernant les méthodes de collecte de données à prévoir pour la consultation des partenaires, l'**entrevue semi-dirigée** serait probablement le mode de consultation à privilégier, en raison de sa capacité d'adaptation aux différents partenaires. Cependant, l'enquête par questionnaire et le groupe de discussion pourraient aussi être utilisés.

1.3.2 EFFETS VISÉS ET INDICATEURS DE RÉSULTATS QUI PEUVENT ÊTRE DOCUMENTÉS PAR CETTE SOURCE DE DONNÉES

Voici les indicateurs de résultats qui pourraient être documentés par la consultation des partenaires :

EFFET A : LES AÎNÉS EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ SONT REJOINTS

- Appréciation des partenaires quant à la pertinence des lieux investis (présence d'aînés vulnérables)
- Appréciation des partenaires et des aînés quant à la qualité des outils d'information destinés à faire connaître l'initiative, le travailleur de milieu et son rôle
- Appréciation des partenaires face aux situations de vulnérabilité des personnes rejointes

EFFET B : LES AÎNÉS BÉNÉFICIENT D'UN PONT VERS LES RESSOURCES ET SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ

- Appréciation des partenaires quant à l'effet de l'initiative sur la connaissance et la compréhension des ressources et des services par les aînés
- Appréciation des partenaires quant à la capacité de l'initiative à référer et à accompagner les aînés vers les ressources appropriées

EFFET C : EN FONCTION DE LEURS BESOINS, LES AÎNÉS REJOINTS UTILISENT DES RESSOURCES ET DES SERVICES QU'ILS N'UTILISAIENT PAS AVANT L'INTERVENTION DE MILIEU

- Appréciation des partenaires quant à l'effet de l'initiative sur l'utilisation des ressources du milieu par les aînés rejoints (milieu de vie collectif, organisme porteur et autres)

EFFET D : LES AÎNÉS REJOINTS SONT SOCIALEMENT PLUS ACTIFS DANS LEUR MILIEU DE VIE ET DANS LEUR COMMUNAUTÉ

- Appréciation des partenaires quant à la contribution l'ITMAV à réduire l'isolement social des aînés (mobilisation et participation des résidents d'une habitation collective, amélioration des relations de voisinage, diminution des conflits entre résidents, etc.)
- Nombre ou exemples d'aînés rejoints qui s'impliquent bénévolement dans l'organisme porteur de l'ITMAV ou auprès d'autres organisations
- Appréciation des partenaires quant à la contribution de l'ITMAV à stimuler l'engagement des aînés (dans les milieux de vie collectifs, dans leur communauté, etc.)

EFFET E : LES AÎNÉS DÉVELOPPENT LEUR POUVOIR D'AGIR INDIVIDUEL OU COLLECTIF (EMPOWERMENT)

- Appréciation des partenaires quant à l'augmentation de l'implication active des aînés dans la résolution des problématiques vécues

EFFET F : LE SENTIMENT DE SÉCURITÉ DES AÎNÉS S'EST ACCRU

- Appréciation des partenaires quant à l'impact de l'ITMAV sur le sentiment de sécurité des aînés
- Appréciation des partenaires quant à la diminution des situations problématiques dans les milieux d'habitation collectifs rejoints (ex. conflits de voisinage, toxicomanie, violence et intimidation)

EFFET G : L'INTERVENTION EST RÉALISÉE PAR LA CONCERTATION DANS L'ACTION

- Appréciation des partenaires quant au travail de collaboration et leur mobilisation dans le contexte de l'ITMAV

EFFET H : L'INITIATIVE PERMET DE STIMULER LA CRÉATION DE RÉPONSES POUVANT SOUTENIR LES AÎNÉS VULNÉRABLES LORSQUE CELLES-CI NE SONT PAS DISPONIBLES DANS LA COMMUNAUTÉ

- Appréciation des partenaires quant à la capacité de l'initiative à stimuler la création de réponses adaptées aux besoins des aînés (lorsqu'aucune ressource ou service n'est présent dans la communauté)

QUESTIONS GLOBALES : PISTES VISANT À ACCROÎTRE LES EFFETS RECHERCHÉS

- Conditions favorables et contraintes à l'atteinte des effets recherchés
- Forces et faiblesses de l'ITMAV en regard des effets recherchés
- Pistes d'améliorations en regard des effets recherchés

1.4 LES AÎNÉS COMME SOURCE DE DONNÉES

1.4.1 INFORMATIONS PERTINENTES SUR CETTE SOURCE DE DONNÉES

Les aînés sont une source de données incontournable dans le cadre de la démarche d'évaluation des effets d'une ITMAV. Cependant les expériences tentées par les responsables d'ITMAV ont fait ressortir certaines barrières à la consultation des aînés. Entre autres, l'inconfort à juger les services qu'ils reçoivent (crainte de perdre les services) ou le taux de participation limité lors de consultations.

Pour la consultation des aînés rejoints par l'initiative, **les groupes de discussion, l'enquête par questionnaire et les entrevues semi-dirigées** sont des méthodes de collectes envisageables dans le cadre de l'évaluation.

1.4.2 EFFETS VISÉS ET INDICATEURS DE RÉSULTATS QUI PEUVENT ÊTRE DOCUMENTÉS PAR CETTE SOURCE DE DONNÉES

Voici les indicateurs de résultats qui pourraient être documentés par la consultation des aînés :

EFFET A : LES AÎNÉS EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ SONT REJOINTS

- Appréciation des aînés quant à la qualité des outils d'information destinés à faire connaître l'initiative, le travailleur de milieu et son rôle

EFFET B : LES AÎNÉS BÉNÉFICIENT D'UN PONT VERS LES RESSOURCES ET SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ

- Augmentation de la connaissance et de la compréhension des aînés quant aux ressources disponibles (pré-test/avant l'intervention et post test/après l'intervention)

EFFET C : EN FONCTION DE LEURS BESOINS, LES AÎNÉS REJOINTS UTILISENT DES RESSOURCES ET DES SERVICES QU'ILS N'UTILISAIENT PAS AVANT L'INTERVENTION DE MILIEU

- Appréciation des aînés rejoints quant à l'effet de l'initiative sur leur utilisation des ressources du milieu (dans le milieu de vie collectif, l'organisme porteur et autres)

EFFET D : LES AÎNÉS REJOINTS SONT SOCIALEMENT PLUS ACTIFS DANS LEUR MILIEU DE VIE ET DANS LEUR COMMUNAUTÉ

- Appréciation des aînés quant à la diminution de leur isolement

**EFFET E : LES AÎNÉS DÉVELOPPENT LEUR POUVOIR D'AGIR INDIVIDUEL OU COLLECTIF
(EMPOWERMENT)**

- Appréciation des aînés quant à leur capacité à mieux répondre à leurs besoins et à régler des situations qu'ils jugent problématiques

EFFET F : LE SENTIMENT DE SÉCURITÉ DES AÎNÉS S'EST ACCRU

- Appréciation des aînés quant à la diminution des situations problématiques présentes dans leur milieu d'habitation collectif (ex. : conflits de voisinage, toxicomanie, violence et intimidation)

QUESTIONS GLOBALES : PISTES VISANT À ACCROÎTRE LES EFFETS RECHERCHÉS

- Pistes d'améliorations en regard des effets recherchés

1.5 LA DOCUMENTATION RELATIVE À L'ITMAV COMME SOURCE DE DONNÉES

1.5.1 INFORMATIONS PERTINENTES SUR CETTE SOURCE DE DONNÉES

La documentation relative à l'ITMAV est une source de données importante dans le contexte de l'évaluation des effets. C'est de cette source de données que la grande majorité des informations quantitatives sera issue. Par ailleurs, la documentation relative à l'ITMAV (entre autres, les cahiers de bord) devrait aussi permettre de présenter plusieurs informations factuelles ou exemples concrets permettant d'illustrer les effets ciblés. Il se peut que lors de la première démarche d'évaluation, plusieurs indicateurs de résultats ne puissent être utilisés étant donné que toutes les ITMAV ne compilent ces types d'information. La sélection des indicateurs de résultats lors de l'adaptation du cadre d'évaluation devra tenir compte de cette réalité.

La collecte de données à privilégier pour la consultation de la documentation relative à l'ITMAV est évidemment l'**analyse documentaire**.

1.5.2 EFFETS VISÉS ET INDICATEURS DE RÉSULTATS QUI PEUVENT ÊTRE DOCUMENTÉS PAR CETTE SOURCE DE DONNÉES

Voici les indicateurs de résultats qui pourraient être documentés par l'analyse de la documentation relative à l'ITMAV :

EFFET A : LES AÎNÉS EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ SONT REJOINTS

- Nombre d'aînés différents rejoints par l'initiative (en individuel)
- Nombre d'aînés présents à chaque activité collective
- Nombre de participations totales des aînés rejoints aux activités collectives
- Taux de participation des résidents aînés aux activités collectives (dans le contexte d'intervention dans des milieux d'habitation collectifs)
- Taux d'augmentation de la participation des aînés aux activités collectives (ex : 2009 vs 2010 ou avant l'arrivée du travailleur de milieu et après)
- Correspondance des lieux investis par l'ITMAV avec les lieux reconnus comme favorables à la rencontre d'aînés en situation de vulnérabilité (HLM, résidences pour aînés, centres communautaires, rues, cafés, etc.)
- Activités de repérage réalisées par le travailleur de milieu sur le terrain (par exemple : nombre d'heures investies dans le repérage et la prise de contact avec les aînés vulnérables)
- Présence d'outils d'information permettant de faire connaître l'initiative, le travailleur de milieu et son rôle

- Présence de caractéristiques de vulnérabilité reconnues auprès des aînés rejoints (isolement, absence de réseau social informel solide, mauvaise santé physique ou mentale, précarité économique)

EFFET B : LES ÂÎNÉS BÉNÉFICIENT D'UN PONT VERS LES RESSOURCES ET SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ

- Présence d'outils ou de processus permettant aux aînés d'exprimer leurs besoins
- Présence d'outils de suivis permettant de documenter les besoins des aînés rejoints
- Présence d'outils et d'activités de sensibilisation et d'information quant aux ressources disponibles dans la communauté (en individuel ou en collectif)
- Augmentation de la connaissance et de la compréhension des aînés quant aux ressources disponibles (pré-test et post test)
- Nombre et type de références faites par le travailleur de milieu
- Nombre et type d'accompagnement faits par le travailleur de milieu
- Présence d'outils mis à la disposition du travailleur de milieu et qui permettent la référence à des ressources du milieu

EFFET C : EN FONCTION DE LEURS BESOINS, LES ÂÎNÉS REJOINTS UTILISENT DES RESSOURCES ET DES SERVICES QU'ILS N'UTILISAIENT PAS AVANT L'INTERVENTION DE MILIEU

- Exemples concrets qui témoignent de l'isolement ou de l'absence de connexion des aînés avec des ressources de la communauté
- Exemples concrets qui témoignent de l'utilisation de nouvelles ressources par les aînés rejoints

EFFET D : LES ÂÎNÉS REJOINTS SONT SOCIALEMENT PLUS ACTIFS DANS LEUR MILIEU DE VIE ET DANS LEUR COMMUNAUTÉ

- Nombre et types d'activités tenues dans les milieux d'habitation collectifs qui permettent l'interaction sociale entre les aînés (activités initiées, animées ou soutenues par les ressources de l'ITMAV)
- Taux de participation des aînés aux activités collectives organisées dans les milieux d'habitation collectifs
- Exemples concrets de développement ou de consolidation du réseau social des aînés (ouverture aux voisins, développement de nouveaux liens, réception de visites ou d'appels d'amitié, etc.)
- Exemples d'aînés rejoints qui s'impliquent bénévolement dans l'organisme porteur de l'ITMAV ou auprès d'autres organisations

EFFET E : LES AÎNÉS DÉVELOPPENT LEUR POUVOIR D'AGIR INDIVIDUEL OU COLLECTIF (EMPOWERMENT)

- Exemples de cas concrets qui démontrent que les aînés sont activement impliqués dans :
 - l'identification de situations qu'ils considèrent insatisfaisantes (en lien avec la vie quotidienne ou des problématiques plus complexes)
 - le choix d'une stratégie visant à modifier la situation insatisfaisante
 - la prise de contact et la communication (par les aînés) avec des ressources susceptibles de répondre à leurs besoins
 - la participation à des activités leur permettant d'acquérir des compétences ou des connaissances

EFFET F : LE SENTIMENT DE SÉCURITÉ DES AÎNÉS S'EST ACCRU

- Exemples concrets d'actions développées dans le cadre de l'initiative ayant permis d'augmenter la sécurité ou le sentiment de sécurité des aînés
- Exemples concrets d'actions développées dans le cadre de l'initiative ayant permis de régler ou d'éviter des situations problématiques dans un milieu de vie collectif

EFFET G : L'INTERVENTION EST RÉALISÉE PAR LA CONCERTATION DANS L'ACTION

- Nombre de partenaires rejoints
- Secteur de provenance des partenaires et collaborateurs
- Type de collaboration et d'implication
- Nombre et fréquence des rencontres avec des partenaires
- Mécanismes mis en place pour favoriser la référence entre les différents services et activités et ressources du milieu
- Milieux de concertation investis par le travailleur de milieu (communauté de pratique, table de concertation, etc.)
- Nombre d'aînés en situation de vulnérabilité référés par des ressources du milieu au travailleur de milieu (ex. CLS, ressources communautaires)
- Évolution de la dynamique de concertation (climat, leadership, rapports de pouvoir, impartialité, efficacité des mécanismes de communication et d'implication, etc.)

EFFET H : L'INITIATIVE PERMET DE STIMULER LA CRÉATION DE RÉPONSES POUVANT SOUTENIR LES AÎNÉS VULNÉRABLES LORSQUE CELLES-CI NE SONT PAS DISPONIBLES DANS LA COMMUNAUTÉ

- Nombre et type de ressources, activités ou services mis en place afin de répondre à un besoin non répondu
- Exemples de résolutions de problèmes effectuées en partenariat

1.6 LA DOCUMENTATION DE L'ORGANISME PORTEUR DE L'ITMAV COMME SOURCE DE DONNÉES

1.6.1 INFORMATIONS PERTINENTES SUR CETTE SOURCE DE DONNÉES

En complément avec la documentation relative à l'ITMAV, certains indicateurs de résultats pourraient éventuellement être mesurés par le biais de la documentation de l'organisme porteur de l'ITMAV.

La méthode de collecte de données à privilégier pour cette source de données, est évidemment, **l'analyse documentaire**.

1.6.2 EFFETS VISÉS ET INDICATEURS DE RÉSULTATS QUI PEUVENT ÊTRE DOCUMENTÉS PAR CETTE SOURCE DE DONNÉES

Voici les indicateurs de résultats qui pourraient être documentés par l'analyse de la documentation de l'organisme porteur :

EFFET C : EN FONCTION DE LEURS BESOINS, LES AÎNÉS REJOINTS UTILISENT DES RESSOURCES ET DES SERVICES QU'ILS N'UTILISAIENT PAS AVANT L'INTERVENTION DE MILIEU

- Nombre (ou exemples si impossible de définir le nombre) d'aînés qui deviennent membres ou qui intègrent des activités de l'organisme porteur de l'ITMAV, à la suite de la référence du travailleur de milieu

EFFET D : LES AÎNÉS REJOINTS SONT SOCIALEMENT PLUS ACTIFS DANS LEUR MILIEU DE VIE ET DANS LEUR COMMUNAUTÉ

- Nombre et types d'activités tenues dans les milieux d'habitation collectifs qui permettent l'interaction sociale entre les aînés (activités initiées, animées ou soutenues par les ressources de l'ITMAV)
- Taux de participation des aînés aux activités collectives organisées dans les milieux d'habitation collectifs
- Exemples d'aînés rejoints qui s'impliquent bénévolement dans l'organisme porteur de l'ITMAV

2. DÉTAIL DES MÉTHODES DE COLLECTES DE DONNÉES

Voici, détaillées dans les lignes suivantes, des précisions sur les différentes méthodes de collectes de données qui s'offrent aux responsables de l'évaluation d'une ITMAV.

2.1 L'ENTREVUE SEMI-DIRIGÉE

Une entrevue semi-dirigée est une forme d'entretien qui permet à la personne qui pose les questions de s'adapter en fonction des informations fournies par son interlocuteur afin de mieux comprendre la position de la personne rencontrée et de pousser plus loin le questionnement. La personne qui dirige l'entrevue se réfère à un guide d'entrevue composé des principales questions qui devront être abordées. Il est souvent préférable de ne traiter qu'un petit nombre de questions clés, mais de les traiter en profondeur.

Lors de la préparation des entrevues semi-dirigées, il est bon de respecter les étapes suivantes :

- Préparer le guide d'entrevue qui devrait être le même pour les diverses personnes qui appartiennent à une même catégorie d'informateur (ex. travailleur de milieu, partenaire, etc.).
- Procéder aux préparatifs logistiques de l'entrevue :
 - Prise de contact avec la personne pour l'inviter à participer à l'entretien
 - Envoi d'un document qui met en contexte l'entrevue et présente les grands sujets qui seront abordés lors de l'entretien.

Les entrevues semi-dirigées pourraient être enregistrées ou encore, la personne chargée de diriger les entrevues pourrait prendre des notes tout au long de la rencontre.

2.2 LE GROUPE DE DISCUSSION

Le groupe de discussion est une méthode de collecte de donnée qui permet à plusieurs personnes de s'exprimer sur un sujet précis dans le cadre d'une rencontre structurée et animée par une personne qui n'est pas partie prenante des discussions. Le groupe de discussion permet aux personnes qui y participent de discuter et de réagir aux positions et perceptions exprimées par les autres personnes présentes.

Lors de la préparation des groupes de discussion, il est bon de respecter les étapes suivantes :

- Préparer le guide d'animation;
- Procéder aux préparatifs logistiques du groupe de discussion :
 - Prise de contact avec les participants potentiels;
 - Réservation du lieu et organisation logistique de la rencontre;

- Explication quant au contexte dans lequel s'inscrit le groupe de discussion et présentation des grands sujets qui seront abordés.

Dans le cas des groupes de discussion, il est important d'avoir une personne spécifiquement dédiée à l'animation de la rencontre et une autre personne chargée de la prise de notes. Ces deux rôles ne peuvent pas être assumés par des participants du groupe de discussion.

2.3 L'ENQUÊTE PAR QUESTIONNAIRE

Le questionnaire peut être composé de trois types de questions qui se distinguent en fonction de leur finalité :

- Les questions portant sur des « faits » (ex. : avez-vous participé à l'activité X dans les 12 derniers mois?);
- Les questions d'opinion (ex. : quel est votre degré de satisfaction face au service X?);
- Les questions « sociodémographiques » : (ex. : en lien avec l'âge).

Il existe principalement deux formes de questions : les questions fermées et les questions ouvertes :

- Pour les questions fermées, la personne choisit sa réponse dans une liste de réponses préétablies;
- Pour les questions ouvertes, la personne va rédiger sa propre réponse.

Avant de procéder à l'élaboration du questionnaire, il est nécessaire de :

- Définir les personnes qui seront ciblées par l'enquête par questionnaire;
- Déterminer la ou les techniques par lesquelles le questionnaire sera distribué (ex. porte-à-porte, en ligne);
- Déterminer si les questionnaires seront remplis par les personnes consultées ou si une personne sera chargée de passer le sondage et de le remplir pour/avec les personnes.

En se basant sur le cadre d'évaluation, il sera nécessaire :

- D'élaborer les questions;
- D'élaborer les choix de réponses pour chaque question fermée.

Afin de procéder à la collecte de données, il sera, entre autres, nécessaire de :

- Tester les questionnaires auprès de quelques personnes « témoins » et de faire les ajustements nécessaires;
- Planifier et procéder aux exercices de collecte des données.

2.4 L'ANALYSE DOCUMENTAIRE

Il s'agit d'une méthode de collecte et d'analyse de données visant à identifier puis à analyser les documents internes et autres informations colligées dans le cadre de l'initiative nécessaire à l'élaboration de la schématisation de l'initiative ainsi que pour la réalisation de l'évaluation elle-même. On peut nommer, entre autres, les sources documentaires suivantes :

- Rapports annuels;
- Diverses statistiques compilées par les intervenants;
- Journaux de bord des travailleurs de milieu;
- Compte-rendu de diverses réunions internes ou externes en lien avec l'initiative;
- Compte-rendu de rencontres avec des partenaires.

2.5 LES ÉTUDES DE CAS

Afin d'enrichir l'évaluation et d'illustrer le travail de milieu auprès des aînés en situation de vulnérabilité, il sera pertinent de documenter de façon détaillée, quelques « cas réels » vécus dans le cadre de l'ITMAV. Déjà, la majorité des travailleurs de milieu tiennent des cahiers de bord qui présentent, dans une forme plus ou moins détaillée, le profil des aînés rencontrés, la situation ou la problématique vécue par les aînés, les activités réalisées, etc.

Pour les études de cas, il s'agira d'aller un peu plus loin dans la documentation de cas réels et leur analyse. Globalement, le développement d'études de cas demandera au travailleur de milieu d'identifier des cas intéressants et de documenter le contexte de l'intervention, les actions entreprises ainsi que les effets de l'intervention.

Pour ce faire, le travailleur de milieu pourra tirer de l'information de la documentation relative à l'ITMAV. Pour les cas retenus pour les fins de l'évaluation, il serait également intéressant de faire une entrevue avec chacun des aînés concernés par les différentes études de cas. Cette consultation individuelle auprès des aînés devrait permettre de connaître la perception de ces derniers quant aux effets de l'intervention. Dans le contexte où une ITMAV intervient aussi dans des habitations collectives, il pourrait être pertinent de documenter une étude de cas à propos d'une intervention collective. Dans un tel cas, un groupe de discussion pourrait être organisé afin de recueillir la perception des aînés sur les activités réalisées ainsi que les effets ou la contribution de l'ITMAV.

Dans certains cas, il pourrait aussi être pertinent de consulter des partenaires qui sont intervenus ou qui interviennent encore auprès des aînés concernés par les études de cas. Dans la même perspective que les consultations individuelles auprès des aînés,

les partenaires pourraient alimenter l'étude de cas en partageant leur appréciation du travail réalisé et des effets de l'ITMAV pour le cas retenu.

Voici, résumées sommairement, les activités qui devraient être réalisées afin d'élaborer des études de cas :

MISE EN CONTEXTE ET DESCRIPTION DE LA SITUATION

- Identifier le problème ou la situation vécue par l'aîné ou le groupe d'aînés
- Décrire le profil de l'aîné concerné par le problème (sans la nommer)
- Expliquer comment ces personnes ou groupes sont touchés par le problème
- Expliquer en quoi le problème est en lien avec les effets visés par le travail de milieu
- Expliquer la nécessité de l'intervention

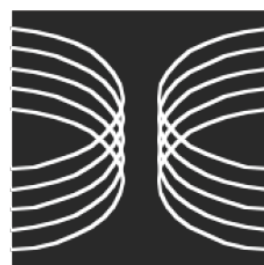
LA RÉPONSE

- Décrire les objectifs de la démarche et les effets visés par l'intervention entreprise
- Décrire les partenaires ou les personnes impliquées dans la réponse au problème ainsi que leurs rôles ou leurs tâches
- Décrire les actions posées
- Préparer de courts protocoles d'entrevue destinés aux aînés et aux partenaires concernés par les différentes études de cas retenues pour l'évaluation
- Analyser et décrire les effets obtenus auprès de l'aîné ou du groupe d'aînés (par la perception et l'appréciation du travailleur de milieu, des aînés et des partenaires, le cas échéant)

Dans le rapport d'évaluation, les études de cas devraient pouvoir être résumées en une ou deux pages et celles-ci pourraient être placées en annexe. Cependant, pour mesurer et témoigner des effets ciblés par les ITMAV, des passages des études de cas devraient éventuellement être intégrés aux différentes sections consacrées à mesurer les effets de l'ITMAV (des exemples concrets sont d'ailleurs identifiés comme des indicateurs de résultats permettant de mesurer plusieurs effets des ITMAV).

ONGLET 9

OUTIL POUR LA RÉDACTION DU RAPPORT D'ÉVALUATION



AQCCA
QASC

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE EXÉCUTIF	1
INTRODUCTION.....	1
MÉTHODOLOGIE.....	1
1. CADRE LOGIQUE DE L'ITMAV	2
2. ÉVALUATION DES EFFETS	2
2.1 REJOINDRE DES AÎNÉS EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ	2
2.2 AUTRE EFFET	4
3. REGARD GLOBAL SUR L'ITMAV	4
CONCLUSION.....	4

Ce plan de rédaction consiste en une proposition de canevas pour le rapport d'évaluation d'une ITMAV, il appartient évidemment aux organismes porteurs d'ITMAV de s'inspirer ou non de cette proposition

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Le sommaire exécutif présente de manière synthétisée (1 à 3 pages maximum), les faits saillants et les résultats du rapport d'évaluation. Bien qu'il s'agisse de la première section du rapport, ce sommaire devra être rédigé en dernier.

INTRODUCTION

L'introduction présente les grandes lignes de l'ITMAV à l'étude (historique) ainsi que le contexte de la démarche d'évaluation. L'introduction vise aussi à décrire le canevas du rapport d'évaluation (description des grandes sections et du contenu qu'on y retrouve).

MÉTHODOLOGIE

La méthodologie présente les personnes chargées de l'évaluation (responsables ou membres du comité le cas échéant), de même que les activités réalisées dans le cadre l'évaluation. Plus spécifiquement, la méthodologie permet de présenter le détail des consultations, soit les sources de données consultées (aînés, travailleurs de milieu, etc.), la forme des consultations (entrevues, groupe de discussion, etc.), les dates des consultations, le nombre de personnes rejointes, etc. Les informations présentées dans la méthodologie présentent également la documentation analysée et utilisée dans le cadre de l'évaluation. Enfin, la méthodologie devrait aussi permettre de préciser la période de temps sujette à l'actuelle évaluation (par exemple, de septembre 2012 à août 2013).

1. CADRE LOGIQUE DE L'ITMAV

Le cadre logique L'ITMAV à l'étude, présente la nature de l'initiative, les objectifs, les clientèles cibles, les activités, les effets visés, etc. Normalement, le cadre logique devrait avoir été élaboré en début de démarche. Il s'agirait donc simplement de l'intégrer dans le rapport.

2. ÉVALUATION DES EFFETS

L'évaluation des effets est la section centrale du rapport d'évaluation. Elle est consacrée à la présentation des résultats de l'évaluation, soit la mesure et l'illustration des effets de L'ITMAV. En principe, une sous-section devrait être consacrée à chacun des effets ciblés par L'ITMAV et retenus pour l'évaluation.

Ainsi, avant d'entamer l'évaluation de chaque effet (sections 2.1, 2.2, 2.3, etc.), la section 2 devrait présenter sommairement les effets qui seront traités dans les sous-sections suivantes.

2.1 REJOINDRE DES ÂÎNÉS EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ

À titre d'exemple, voici ce à quoi pourrait ressembler la présentation des informations recueillies en regard de l'évaluation de l'effet : Rejoindre des aînés en situation de vulnérabilité.

- Bref rappel des sources de données et des méthodes de collectes de données qui ont permis de recueillir l'information sur cet effet.
- Présentation des résultats ciblés par l'évaluation de l'effet. Par exemple, dans ce cas-ci :
 - Mesurer la capacité de L'ITMAV à rejoindre un nombre significatif d'aînés en situation de vulnérabilité;
 - Évaluer la capacité du projet à pénétrer les milieux où l'on retrouve des aînés en situation de vulnérabilité.

- Présentation des informations recueillies en regard des différents indicateurs de résultats liés à cet effet. Par exemple, dans ce cas-ci :
 - Nombre d'aînés différents rejoints par l'initiative (en individuel)
 - Nombre d'aînés présents à chaque activité collective
 - Nombre de participations totales des aînés rejoints aux activités collectives
 - Taux de participation des résidants aînés aux activités collectives (dans le contexte d'intervention dans des milieux d'habitation collectifs)
 - Activités de repérage réalisées par le travailleur de milieu sur le terrain (par exemple : nombre d'heures investies dans le repérage et la prise de contact avec les aînés vulnérables)
 - Présence d'outils d'information permettant de faire connaître l'initiative, le travailleur de milieu et son rôle
 - Appréciations du travailleur de milieu et des partenaires quant à la pertinence des lieux investis (présence d'aînés vulnérables), etc.
- À propos de la présentation des informations recueillies en regard des indicateurs de résultats des effets, les responsables de l'évaluation pourraient choisir de présenter, sous forme de tableaux synthèses, certaines informations factuelles (nombre d'aînés rejoints, taux de participation, etc.). Par la suite, pourraient être présentées les informations recueillies en regard des indicateurs de résultats qui sont du domaine de l'appréciation (du travailleur de milieu, partenaires, etc.). En principe, l'appréciation des personnes consultées devraient appuyer, compléter ou modérer les informations factuelles ou davantage quantitatives. Afin d'illustrer les effets de l'ITMAV, des exemples concrets devraient être insérés dans les différentes sous-sections qui traitent des effets. Ces exemples pourraient être issus des études de cas ou de la documentation relative à l'ITMAV (cahier de bord, par exemple). Pour cet effet donné en exemple (Rejoindre des aînés en situation de vulnérabilité), l'insertion d'exemple concret ne s'applique pas vraiment, mais pour les effets relatifs à la connexion ou la reconnexion des aînés, l'empowerment ou le sentiment de sécurité, l'insertion d'exemples concrets permettra de donner la couleur de l'ITMAV et de mieux illustrer les effets de l'ITMAV auprès des aînés et dans sa communauté. Afin de bien distinguer les exemples concrets du reste des informations présentées, il pourrait être intéressant de les placer, par exemple, dans des encadrés

2.2 AUTRE EFFET

Pour chaque effet ciblé, des sous-sections pourront être développées (2.2, 2.3, 2.4).

3. REGARD GLOBAL SUR L'ITMAV

Le regard global sur l'ITMAV devrait permettre d'aborder la question globale d'évaluation, soit : De quelle façon peut-on accroître les effets recherchés?

Les informations traitées à cette section devraient donc concerner :

- Les conditions favorables et les contraintes rencontrées en regard des effets recherchés
- Les forces et les faiblesses de l'ITMAV en regard des effets recherchés
- Les pistes d'amélioration possibles en regard des effets recherchés

Enfin, il pourrait être intéressant de conclure cette section en abordant la contribution de l'initiative envers les grands impacts généralement poursuivis par les ITMAV, soit la diminution des facteurs de vulnérabilité chez les aînés, l'amélioration (ou le maintien) de leur qualité de vie, ainsi que le maintien dans la communauté.

CONCLUSION

La conclusion du rapport pourrait aborder les retombées de l'évaluation, soit ce que la démarche d'évaluation a apporté et apportera éventuellement à l'ITMAV. Si les résultats de l'évaluation ont déjà permis d'apporter des améliorations à l'ITMAV, celles-ci pourraient être présentées.

ANNEXES

En annexe du rapport, le cadre d'évaluation adapté de l'ITMAV devrait être présenté, de même que les différentes études de cas développées pour la démarche évaluative.

N'oubliez pas que la démarche d'évaluation est formative et que les résultats de l'évaluation devraient amener les responsables de l'ITMAV à se questionner quant aux effets poursuivis par leur ITMAV et la façon d'améliorer la portée des interventions. Les résultats de l'évaluation devraient alimenter la réflexion en regard de différents aspects de l'ITMAV (les clientèles ciblées, les ressources disponibles, la consignation de données, les activités de repérage, le suivi auprès des personnes rejointes, les relations partenariales, etc.).